

LA FIN DE LA LUTTE MUNICIPALE

La lutte municipale s'est terminée par la défaite du maire Bouchard par une petite majorité de 40 voix. Ses candidats ont aussi été défaits dans quatre quartiers. L'ancienne administration conserve cependant une majorité de 6 contre 4 au conseil municipal.

Quelles sont les causes de cette défaite? Elles sont assez faciles à trouver.

Le maire Bouchard était à l'Hôtel de Ville depuis plusieurs années et en certains quartiers on enviait sa situation c'est pourquoi au lieu de l'aider à faire exécuter des mesures et des règlements qu'on savait bons en soi on s'est ingénié, chaque fois qu'il a pris une attitude ferme pour en arriver au progrès de la ville ou pour faire respecter des lois sages, à lui créer des ennemis chez ceux qui pouvaient être lésés par ces lois ou qui n'étaient pas enclins à favoriser des mesures progressives. Parmi ces lois et ces mesures mentionnons le règlement de circulation, l'érection de la porte des anciens maires, la construction du bassin de natation et le réajustement du rôle d'évaluation.

Monsieur Bouchard connaissait bien les intrigues qui se tramaient contre lui mais en homme de coeur il a préféré s'exposer à perdre le siège de la mairie qu'à aller à l'encontre de la justice et du bien public.

Grâce à cette attitude ferme et progressive nous avons la ville la mieux administrée et une des mieux policées. Espérons que le chaos ne remplacera pas l'ordre qui y règne dans tous ses départements. Il n'en dépend que de la fermeté des six anciens échevins sympathiques à l'ancien maire qui restent au conseil; ils seront sans aucun doute à la hauteur de la situation.

Quoiqu'il arrive le maire Bouchard restera toujours avec la réputation d'avoir fait de notre ville ce qu'elle est aujourd'hui; la plupart des règlements qu'il a édictés demeureront dans nos statuts municipaux même parmi ceux qui ont été le plus critiqués et qui ont amené sa défaite.

Monsieur Bouchard a pris sa défaite en bon perdant et il continuera comme simple citoyen à travailler au progrès de sa ville comme il l'a fait pendant 13 ans en qualité de premier magistrat. Souhaitons cependant que ceux qui ont réussi à le faire battre n'aient pas à se plaindre trop tôt de son absence à l'Hôtel-de-Ville.

L'Hon. Cardin, à St-Hyacinthe

Election Fédérale

Les Assemblées dans St-Hyacinthe-Rouville

La série des assemblées dans le comté St-Hyacinthe-Rouville se continue avec plus de succès que jamais en faveur de Mre T.-Adélaïde Fontaine, C. R., candidat libéral.

Le public de Saint-Hyacinthe-Rouville aura l'insigne honneur d'entendre samedi après-midi, à 2 hrs., au Manège Militaire de Saint-Hyacinthe, l'Hon. P.-J.-A. Cardin, ministre de la marine dans le cabinet King. L'Hon. Cardin n'est pas un inconnu à Saint-Hyacinthe-Rouville où il a déjà facilement démontré qu'il était l'un de nos compatriotes les mieux doués comme debater et comme orateur de première grandeur.

Addresser aussi la parole à cette grande assemblée libérale, Mre T.-Adélaïde Fontaine, C. R., candidat libéral de Saint-Hyacinthe-Rouville, L'Hon. T.-D. Bouchard, Orateur à l'Assemblée Législative et député de Saint-Hyacinthe, au provincial, le Dr C.-A. Bernard, député de Rouville, au provincial, L'Hon. Dr Ernest Choquette, Conseiller Législatif, Mre Victor Chabot et d'autres orateurs.

Nous donnons ci-après la liste des assemblées qui suivront:

DIMANCHE, 20 JUILLET, APRES LA GRAND-MESSE, ST-HILAIRE.

DIMANCHE, 20 JUILLET 2 HRS. DE L'APRES-MIDI, ST-CESAIRE.

DIMANCHE, 20 JUILLET, 7.30 HRS. P. M., SAINT-JEAN-BAPTISTE.

LUNDI, 21 JUILLET, A 7.30 HRS. P. M., ASSEMBLEE POUR LES DAMES A ST-HYACINTHE, AU THEATRE CORONA.

MERCREDI, 23 JUILLET, 7.30 HRS. P. M., ST-BARNABE.

DIMANCHE, 27 JUILLET, APRES LA MESSE, ST-CHARLES SUR RICHELIEU.

DIMANCHE, 27 JUILLET, A 3 HRS. DE L'APRES-MIDI, STE-MADELEINE.

LA LUTTE FEDERALE

La Question du Beurre

Pour tromper l'électorat de nos campagnes les conservateurs ont songé à recourir, cette année, à un argument d'un nouveau genre. Ils cherchent à semer l'effroi, la terreur et le découragement en parlant du beurre de la Nouvelle-Zélande, comme si l'administration et les affaires du pays, de même que l'élection actuelle se résument à cette seule et unique question. On dirait vraiment que nos adversaires prennent les cultivateurs pour des gens à qui on peut faire croire n'importe quoi, à qui on peut cacher ou faire oublier n'importe quoi. Il est bien facile pourtant, d'exposer franchement et clairement la situation au sujet de ce fameux traité à propos duquel on fait des reproches au gouvernement.

Tout d'abord, ce traité existait depuis plusieurs années et les conservateurs n'ont jamais songé à s'en plaindre avant les élections. Ils essaient maintenant de s'en servir pour surprendre la bonne foi de l'électorat; c'est leur affaire, mais ils peuvent être sûrs à l'avance qu'ils ne réussiront pas.

Lorsque ce traité fut passé, la situation n'était pas ce qu'elle est aujourd'hui. Les cultivateurs expédiaient leur lait aux Etats-Unis et ne pouvaient pas satisfaire aux demandes pour le beurre sur le marché canadien. Il ne faut pas oublier non plus que durant la grande guerre nos cultivateurs avaient abandonné, pour la plupart, la fabri-

tion du beurre, soit parce qu'ils fabriquaient de préférence le fromage devenu plus payant, soit parce que les américains achetaient à pleins camions la crème canadienne et le lait canadien, à des prix beaucoup plus élevés que le beurre, soit enfin parce qu'ils avaient vendu les trois quarts de leurs troupeaux aux américains. Cela est tellement vrai que c'est le gouvernement conservateur qui a autorisé l'importation au pays de l'oléomargarine (un substitut destiné à remplacer le beurre) pour fournir la consommation domestique. Comme on le voit, les conservateurs ne s'occupaient pas beaucoup alors du cultivateur ni du fabricant de beurre canadien, qu'ils chérissent tant à cette élection-ci. C'est le gouvernement King qui, pour protéger le cultivateur, a aboli et prohibé la fabrication et l'importation de ce substitut du beurre, appelé oléomargarine.

Depuis, les américains ont élevé leur tarif contre notre lait et notre crème ce qui a occasionné, non pas depuis quatre ans, mais depuis quelques mois seulement, un malaise dont souffre notre industrie laitière. Le gouvernement libéral a alors, au printemps dernier, dénoncé et révoqué ce traité et il a donné à la Nouvelle-Zélande, l'avis de six mois requis à cet effet. Au surplus, ce traité qui prendra fin le 12 octobre prochain, n'a pas été si mauvais pour le Canada, puisque alors que nous achetions de la Nouvelle-Zélande pour 7 à \$8,000,000, nous lui vendions pour environ \$40,000,000 de produits.

Voilà, résumée en quelques mots, et exposée de façons claire, franche, précise et indiscutable, toute cette fameuse histoire du beurre de la Nouvelle-Zélande, dont les conservateurs essaient de faire un montagne, dans l'espoir de faire oublier à l'électorat de cette province les scandales et le gaspillage éhonté dont leur parti s'est rendu coupable durant les années de la guerre alors qu'il a conduit le pays à la misère, à la ruine, à la banqueroute, à la division et à la haine. Ces gens sont encore les mêmes et exécuteraient encore le même programme si l'électorat de cette province en écoutant de vagues promesses et de fausses représentations, allait répéter la douloureuse erreur de 1911, alors que Sir Wilfrid Laurier, à la suite d'une campagne de mensonges et de préjugés, comme on en répand encore cette année, perdit le pouvoir, au grand malheur de tout le pays et particulièrement de la province de Québec. Notre beau comté n'a jamais eu de reproche à se faire à ce sujet, et comme par les années passées, et pour longtemps encore, il va rester libéral et va voter pour le candidat du parti libéral. Les conservateurs à Ottawa sont toujours les mêmes. Meighen, de triste mémoire, voulait faire participer le Canada à la guerre jusqu'au dernier sou et jusqu'au dernier homme et il ne rougissait pas de dire, en criant "Aye, Ready, Aye," qu'il était prêt pour cela, s'il le fallait, à mettre le pays en banqueroute!

Son successeur, M. Bennett, qui fut en même temps — ne l'oublions pas — son bras droit et son principal lieutenant, est lui aussi animé des mêmes dispositions et a le même programme. Aujourd'hui il est prêt à promettre n'importe quoi, même la lune, — ça ne lui coûte pas cher et il sait d'avance qu'il ne sera pas obligé de tenir ses promesses — mais les électeurs vont se rappeler, eux, qu'il y a à peine deux ans, ce même M. Bennett, s'écriait avec cynisme en pleine Chambre des Communes: "Si l'Angleterre déclare la guerre à l'Egypte, il s'ensuit forcément que le Canada est en guerre." Malgré les dures et tristes leçons du passé, ni le parti conservateur d'Ottawa, ni son chef actuel, n'ont changé.

Electeurs de Saint-Hyacinthe-Rouville, ne l'oubliez pas lorsque vous déposerez votre vote le 28 juillet courant! En votant pour M. Fontaine, le candidat du parti libéral dans la présente lutte, vous saurez remplir votre devoir de bon patriote et de bon canadien!

IL MONTERA SUR L'ECHAFAUD

Ray Cortland alias Osborne Royle, de Hamilton, Ontario, a été condamné samedi dernier, aux assises criminelles de la Cour du Banc du Roi, à St-Hyacinthe, à être pendu, le 17 octobre prochain, pour culpabilité du meurtre de M. Mark Ward, fermier de Richelieu. Cortland est détenu présentement à la prison de Bordeaux.

La dernière pendaison à Saint-Hyacinthe a eu lieu, il y a 62 ans, un mois et dix-huit jours en 1868 le 1er juillet. Il s'agissait d'un nommé Joseph Ruel, accusé pour homicide par empoisonnement.

Il avait été trouvé coupable de meurtre, à la séance du lundi, 18 mai, 1868, par les jurés suivants: MM. Pierre Laocoste, Louis Ouint, Julien Dupuis, Joseph Arpin, Alexis Chapdeleine, Georges Fluet, Augustin Martin, Georges Guertin, Joseph Catudal, Charles Benoit, Simon Gévy et Bélonie Meunier.

Le lendemain, 19 mai, 1868, il avait été condamné à être pendu le 1er juillet de la même année.

Nous donnons ci-après le compte rendu du procès de Ray Cortland à partir du mercredi de la semaine dernière, les séances des jours précédents ayant déjà paru dans notre numéro de la semaine dernière.

MERCREDI

Mercredi le 9 courant, au procès de Ray Cortland, le Dr Wilfrid Dérome fut transquestionné par la défense. Son témoignage ne différa en rien de celui qu'il avait donné la veille. Le témoin suivant fut le détective Jargaille, de la sûreté provinciale, qui dit dans quelles circonstances il appréhenda, le 14 janvier dernier, au No 13½ de la

rue Plateau, à Montréal, le prévenu Ray Cortland ainsi que sa campagne Laura White. Le détective Jargaille dit comment il avait trouvé dans cette chambre, où Ray Cortland s'était réfugié, nombre d'objets ayant appartenu au défunt Mark Ward, et qui, selon toutes apparences, avaient été pris dans la maison du meurtre. Le détective Lasnier, de la sûreté provinciale, qui avait accompagné le détective Jargaille dans ses recherches, corrobora le témoignage de son confrère, ajoutant qu'il avait découvert sur Cortland même, dans un gousset de son pantalon, un porte-monnaie qui fut plus tard identifié comme appartenant à l'homme assassiné.

Vint ensuite le témoignage de Wellington Ward, fils de la victime de Richelieu. Ce témoin raconte qu'il se rendit à la ferme de son père le 10 janvier dernier et constata que les animaux ne semblaient pas avoir été soignés depuis quelque temps. Justement inquiet, il se rendit à la maison et appela son père, mais ne recevant pas de réponse, il entra dans la maison pour voir si son père n'était pas retenu au lit par la maladie, et trouva son cadavre rigide sur le plancher de la chambre à coucher. Le vieillard avait une corde autour du cou, et les pieds et les mains attachés. Le matelas du lit couvert de sang couvrait partiellement le cadavre. Le fils Ward appela immédiatement le Dr O. Trudeau, médecin légiste de Richelieu et lui fit part de sa découverte.

Wellington Ward raconta alors comment il avait rencontré Cortland et Laura White, chez son père, alors qu'il lui rendait visite, le soir du premier janvier dernier. Confronté avec Cortland, puis avec Laura White, il reconnut l'un et l'autre qu'il avait connus chez son père. Sur demande de la couronne, il a identifié plusieurs ob-

jets trouvés à la chambre de Cortland à Montréal, qu'il dit avoir appartenu à son père. Wellington Ward fut ensuite soumis au contre-interrogatoire de la défense. Il raconta qu'il était en excellents termes avec son père, qu'il n'y avait pas eu de disputes entre eux. Il avoua seulement qu'il se rendait moins souvent chez son père pendant l'hiver mais qu'il ne manquait jamais d'arrêter à la maison quand il passait dans le voisinage.

JEUDI

Jeudi de la semaine dernière en Cour du Banc du Roi, sous la présidence de l'Hon. J. C. Walsh, de Montréal, on a continué la cause de Ray Cortland, alias Osborne Royle, accusé du meurtre du fermier Mark Ward, de Richelieu, le 8 janvier.

Avant de procéder, dans cette cause, le Grand Connétable Ernest Benoit fit l'appel des 74 petits jurés, convoqués jeudi, afin d'en choisir 12 devant siéger dans la cause du Roi vs Henri Deslandes de Montréal, autrefois de St-Hyacinthe, accusé d'incendier à St-Pie de Bagot. Mre Victor Chabot, substitut du Procureur Général, a fait motion vu que la cause de meurtre durera d'ici à la fin de la semaine pour que les petits jurés soient libérés jusqu'au 15 courant. Ordre leur a été donné de revenir en Cour à cette date et il en fut de même fixé pour la cause de Deslandes.

Wellington Ward a continué son témoignage à l'ouverture et transquestionné par la défense il rendit le même témoignage que la veille.

Le témoin suivant fut Joseph Variet, dit Veilleux, qui demeure à Richelieu. Il était un voisin de Mark Ward et connaissait celui-ci depuis nombre d'années. Il lui rendait visite deux, trois fois la semaine. Au jour de l'an, Mark Ward lui présenta Ray Cortland et Laura White qu'il reconnait comme étant les personnes avec lesquelles il est confronté en Cour. Il reconnait aussi nombre d'exhibits qui lui sont montrés et qui sont sensés avoir appartenu à Ward, tels que valise, vêtements divers, chaussures, etc. Il identifia également les vêtements que Cortland portait au moment où il l'a rencontré chez Mark Ward.

Lorenzo Dufude, boulanger de Richelieu, est le témoin suivant. Il raconte que Ward était son client et qu'il laissait du pain chez lui tous les deux jours. Le 9 janvier, quand il se rendit chez Ward, il trouva la porte d'en avant fermée. Mais selon les instructions de Ward en pareil cas, il laissa le pain entre la porte double et la porte ordinaire de la maison. Quand il revint deux jours plus tard, il trouva à la même place le pain qu'il avait laissé. Il se dirigea alors vers l'arrière de la maison et rencontra chemin faisant, Joseph Variet, qui lui aussi voulait essayé d'entrer par la porte de derrière. Cette dernière porte n'était pas fermée à clef et les deux hommes pénétrèrent ensemble dans la maison et trouvèrent le cadavre du fermier dans un coin de la chambre à coucher. Il avait une corde au cou, les mains et les pieds attachés et était en partie recouvert d'un matelas maculé de sang. Il était alors quatre heures de l'après-midi, environ.

Les deux derniers témoins entendus dans le cours de l'après-midi furent Mark Ward, treize ans, et Ruth Ward, 6 ans, enfants de Wellington et petits-fils de l'homme assassiné. Les deux enfants racontent chacun de son côté qu'ils se sont rendus plusieurs fois chez leur grand-père pendant les vacances de la Noël et du jour de l'An. Ils y ont rencontré l'accusé, Ray Cortland, ainsi que sa campagne, Laura White. Mis en présence de l'un et de l'autre, ils n'hésitèrent pas à les reconnaître à Saint-Hyacinthe. Ils identifièrent également, l'un après l'autre, une bourse qui leur est montrée et qui est sensée avoir appartenu à Mark Ward. Cette bourse avait été trouvée sur la per-

sonne de Ray Cortland à Montréal, lors de son arrestation.

M. et Mme John Royle, de Hamilton Ont., père et mère de l'accusé, qui assistent au procès, suivent attentivement les procédures contre leur fils. Quant à Ray Cortland, il ne paraît pas impressionné des procédures. Il est calme et rien ne fait voir une inquiétude de quelque importance dans ses démarches et dans son attitude.

VENDREDI

Ray Cortland, alias Osborne Royle, ainsi que Laura White ont rendu témoignage l'un et l'autre aujourd'hui dans la cause de Ray Cortland, accusé du meurtre du fermier Mark Ward, de Richelieu, le 8 janvier dernier. Le tribunal, sous la présidence de l'hon. J.-C. Walsh, a siégé toute la journée et toute la soirée jusqu'à 10 h. 45, heure solaire. La salle du tribunal était remplie à déborder, de même que tous les escaliers y conduisant. On n'a jamais vu si grande foule au Palais de Justice de Saint-Hyacinthe et la police a dû faire des efforts surhumains pour empêcher que celui-ci ne fut pris d'assaut. Laura White a comparu dans l'après-midi. Elle est âgée de 19 ans. Elle raconta qu'elle a connu Ray Cortland à Montréal, en novembre dernier, alors qu'elle était fille de table dans un restaurant de la rue Craig, non loin de la rue Saint-Laurent. Deux jours plus tard, elle abandonna sa position et partit avec lui, en auto, pour l'Ontario. Tous deux séjourneront pendant quelques jours dans une ville dont Laura White dit ignorer le nom. Ils revinrent d'ailleurs presque immédiatement à Montréal où ils restèrent une semaine. Le couple se rendit ensuite de Montréal à Rock-Island, à pied, puis de Rock-Island à Québec, toujours à pied. Après deux journées à Québec, ils revinrent à Montréal, logeant dans les fermes en cours de route. Quand ils arrivèrent à Richelieu, ils reçurent l'hospitalité de Mark Ward, un vieillard de 75 ans environ, qui demeurait seul. C'était un samedi, mais le témoin ne se rappelle pas la date, sinon qu'on était en décembre 1929, chez Ward. Les voyageurs rencontrèrent Robert Wing, un ami de Ward. Celui-ci ne leur présenta pas Wing. Ils lièrent cependant connaissance, et Cortland demanda à Wing si Mark Ward ne pourrait pas l'employer.

Il demanda à Wing d'intercéder pour lui auprès de son ami, pour qu'il lui donne de l'ouvrage, ce à quoi Ward consentit. Les choses allèrent tant bien que mal, avec alternatives de chicanes entre les deux hommes. Le 7 janvier 1930, une dispute particulièrement grave s'éleva entre Ward et son employé. A la fin, Ward ordonna à Cortland de quitter la place, le menaçant de faire demander la police s'il ne déguerpissait pas. Cortland lui dit qu'il consentait à partir dans les circonstances, mais qu'il n'était pas nécessaire de recourir à la police pour lui faire évacuer les lieux. Laura White dit qu'elle a vu Ward le 7 janvier, dans la soirée, pour la dernière fois. Ce soir là, elle s'était couchée vers les 10 heures 30. A ce moment, Ward n'était pas dans la maison. Cortland s'est mis au lit environ une demi-heure plus tard. Mark Ward est arrivé sur les entrefaits. Le lendemain, vers les 6 heures, Laura White dit s'être réveillée. Elle entendit du bruit dans la chambre de Ward. Elle se leva et se rendit à la cuisine devant passer par la chambre de Ward, car cette chambre séparait la sienne de la cuisine. C'est à ce moment qu'elle aperçut Ward et Cortland aux prises. Elle passa à la cuisine, d'où elle entendit une voix crier, qui semblait être celle de Ward. Elle entendit aussi un bruit de chaises brisées et d'une lampe qui avait été cassée. Peu après, le calme se fit dans la maison, et Cortland se prépara à quitter, en compagnie de Laura White. Cortland changea ses vêtements de dessous

Suite à la page 8

DISTRIBUTION DES PRIX

Au Séminaire de St-Hyacinthe
Le 20 Juin 1930

Philosophie (2e cours)

Enseignement religieux. — 1er prix, Désiré Auger; 2ème prix, Ernest Cabana; accessits: P. Edouard Meunier, Edouard Désilets, Octave Plante.

Philosophie. — 1er prix, Désiré Auger; 2ème prix, Joseph-Louis Messier; accessits: P.-Edouard Meunier, Jean-Marie Langelier, Octave Plante.

Physique. — 1er prix, Zoile Lussier; 2ème prix, Octave Plante, accessits: Gérard Southière, P.-Edouard Meunier, Joseph-Louis Messier.

Mathématiques. — 1er prix, Henri Borduas; 2ème prix, Désiré Auger; accessits: Zoile Lussier, Jean Robin, P.-Edouard Meunier.

Sciences naturelles. — 1er prix, Désiré Auger; 2ème prix, Henri Borduas; accessits: Pierre-Paul Cousineault, Zoile Lussier, Octave Plante.

Philosophie (1er cours)

Enseignement religieux. — 1er prix, Roland Bousquet; 2ème prix, Richard Arès; accessits: Yvon Larroque, Jacques Jodoin, Antonin Fortier.

Philosophie. — 1er prix, Richard Arès; 2ème prix, Roland Bousquet, accessits: Antonin Fortier, Paul Pelletier, ex-aequo, Aimé Mathieu et Jacques Jodoin.

Mathématiques. — 1er prix, Richard Arès; 2ème prix, Jacques Jodoin; accessits: Aimé Mathieu, Paul Pelletier, Roland Bousquet.

Chimie. — 1er prix, Jacques Jodoin; 2ème prix, Richard Arès; accessits: Yvon Larroque, Guy Pothier, Paul Pelletier.

RHETORIQUE

Première division

Excellence: Maurice Déry

Etude la religion. — 1er prix, Hervé Beaugard; 2ème prix, Aram Ethier; accessits: Guy Messier, Maurice Déry, Henri Canuel.

Examens. — 1er prix, Maurice Déry; 2ème prix, Jean Goyette; accessits: Guy Messier, Hervé Beaugard, Roland Marcotte.

Composition française. — 1er prix, Jean Goyette; 2ème prix, Aram Ethier; accessits: Guy Messier, Maurice Déry, Hervé Beaugard.

Explication française. — 1er prix, Guy Messier; 2ème prix, Jean Goyette; accessits: Maurice Déry, Roland Marcotte, Hervé Beaugard.

Langue latine. — 1er prix, Maurice Déry; 2ème prix, Guy Messier; accessits: Hervé Beaugard, Roland Marcotte, Joseph Lemieux.

Langue grecque. — 1er prix, Maurice Déry; 2ème prix, Roland Marcotte; accessits: Guy Messier, Armand Bardier, François Brouillette.

Mémoire. — 1er prix, Guy Messier; 2ème prix, François Brouillette; accessits: Hervé Beaugard, Roland Marcotte, Maurice Déry.

Histoire contemporaine. — 1er prix, Gérard, Chagnon; 2ème prix, Maurice Déry; accessits: Guy Messier, Jean Lafond, Roland Marcotte.

Algèbre. — 1er prix, Armand Bardier; 2ème prix, Hervé Beaugard; accessits: Roland Marcotte, Julien Gendron, Fabien Lussier.

Langue Anglaise. — 1er prix, Rosario Montcalm; 2ème prix, Roland Marcotte; accessits: Paul-Emile Dumaine, Henri Canuel, Mozart Galarneau.

RHETORIQUE

Deuxième division

Excellence: Raymond Robert

Etude de la religion. — 1er prix, Léonard Dufault, 2ème prix, Gérard Salois; accessits: Gérard Lucier, Charles Marcoux, Raymond Robert.

Examens. — 1er prix, Raymond Robert; 2ème prix, Gérard Salois; accessits: Charles Marcoux, Irénée Courtemanche, Emile Désorey.

Composition française. — 1er

(A suivre)

NOUVELLE HEBDOMADAIRE

LA FEMME SANS BRAS

Chez la comtesse d'Olifant, un domestique annonça le baron Vidal, vieux rentier, ami de la maison.

—Cher baron, dit la comtesse en lui tendant la main, que je suis donc heureuse de vous voir.

Ce sentiment est partagé par votre serviteur, chère madame.

—Vous négligez vos amis.

—Et aujourd'hui, je dois vous prévenir tout de suite que ma visite est un peu intéressée.

—Vous venez me demander à dîner?

—Mieux que cela: je viens vous demander de l'argent; je veux vous associer à une bonne oeuvre.

—C'est très bien cela.

Je connais votre bon coeur et je sais quel intérêt vous portez toujours aux malheureux.

—Ne me flattez pas, baron.

—Il s'agit d'une pauvre femme qui, en tombant d'un troisième étage, s'est cassé les deux bras.

—Oh! la malheureuse!

—Ce n'est pas tout; il a été impossible de réduire les fractures, la gangrène est survenue, il a fallu l'amputer des deux membres.

—Des deux membres! mais c'est affreux! s'écria la comtesse.

—C'est lamentable. Cette infortunée a supporté la double opération avec un courage dont bien peu d'hommes seraient capables; elle n'a pas voulu que l'on eût recours aux anesthésiques.

—Vous me faites frissonner.

—Elle n'a pas poussé un cri, pas fait un mouvement, pas versé une larme.

—C'est une femme héroïque.

—Dites une femme antique; à présent la voilà dans l'impossibilité de gagner sa vie; elle est pauvre et n'a d'autres ressources que son travail.

—Il faut la secourir.

—Telle a été ma première pensée, c'est pourquoi je suis venu à vous.

—Vous avez bien fait.

—Je suis venu à vous avec la certitude que vous m'aideriez à adoucir cette infortune.

—Je vous remercie, baron; voici cinquante francs pour votre protégée.

—Merci, dit le baron, vous êtes toujours la meilleure et la plus charitable des femmes.

—Je ne fais que mon devoir.

—Vous êtes un Saint-Vincent-de-Paul.

—Vous exagérez.

—Non, je le maintiens, dit le baron en se retirant, un Saint-Vincent-de-Paul.

Le baron se rendit chez Mme d'Etournelles, une autre connaissance; c'était son jour de réception; le baron trouva nombreuse compagnie.

Après les salutations ordinaires: —Vous vous êtes rappelé que je reçois le jeudi? demanda Mme d'Etournelles.

—Oui, chère madame, dit le baron; je viens quémander, vous a-pitoyer sur le sort d'une pauvre femme tout à fait digne d'intérêt.

Il vient d'arriver un malheur épouvantable à cette malheureuse qui habite mon quartier.

—Ah! mon Dieu! s'écrièrent toutes les dames, contez-nous cela.

Le baron ne se fit pas prier.

—Cette pauvre femme est tombée d'un troisième étage...

Il y eut qu'un cri de terreur.

—Elle s'est fracturé les deux bras, continua le baron.

—C'est affreux! s'écrièrent les dames; comment cet accident est-il arrivé?

—Elle s'est appuyée sur la barre d'appui de la fenêtre qui, tout à coup, a cédé et elle a été précipitée dans la rue; elle est tombée sur le trottoir: c'est même étonnant qu'elle ne se soit pas tuée sur le coup.

—Miraculeux, dites miraculeux, baron.

—Elle a survécu, reprit le baron, mais les fractures n'ont pu être réduites, il a fallu lui amputer les deux bras.

—Les deux bras! exclamèrent les dames.

—Oui, dit le baron; elle ne peut

plus se livrer à aucun travail, là voilà réduite à implorer la charité publique.

Quelle triste situation, dit Mme d'Etournelles.

—Elle est seule au monde; vous ne pardonnerez, mesdames, de vous avoir attristée en vous racontant cette navrante histoire; j'ai voulu vous intéresser à son sort; je fais une quête à son profit.

—Cela est beau de votre part, dit une dame.

—Il faut bien venir en aide aux malheureux, dit le baron; je viens vous prier de me confier votre obole; la comtesse d'Olifant m'a déjà remis cinquante francs.

Toutes les dames sortirent leurs bourses; Madame d'Etournelles donna deux louis, une autre un louis, d'autres dix francs.

Le baron récolta une centaine de francs.

—Merci, merci, mesdames, dit le baron, je n'en attendais pas moins de votre bon coeur; je me sauve, je vais frapper aux portes de toutes les âmes charitables.

—Allez, baron, dit madame d'Etournelles, et bonne chance.

Le baron se rendit chez les Dutillard, des rentiers.

Il demanda à parler à Mme Dutillard.

—Monsieur le baron, s'écria-t-elle en le voyant, il y a bien longtemps que je n'ai pas eu le plaisir de vous voir; vous nous délaissiez.

—Je suis tout confus, chère madame, je viens faire amende honorable; j'ai pensé à vous pour...

—Que c'est donc aimable.

—Pour vous faire participer à une bonne oeuvre.

—Vraiment, dit Mme Dutillard en faisant une grimace, car la générosité était loin d'être sa qualité dominante.

—Je ne voudrais pas m'occuper d'une bonne oeuvre sans vous en faire part.

—Je vous en suis reconnaissant.

—Voici de quoi il s'agit; une pauvre femme de ma connaissance est tombée accidentellement d'un troisième étage.

—D'un troisième?

—Avec entresol.

—Elle a dû commettre une imprudence.

—Aucune; elle s'est brisé les deux bras.

—On se les briserai à moins.

—On l'a transportée à l'hôpital; on a essayé en vain de remettre les os fracturés en place, il a fallu recourir à l'amputation.

—On lui a amputé des deux membres?

—Oui, madame, et aujourd'hui, la malheureuse ouvrière, car c'est une ouvrière, est réduite à la mendicité. Cette navrante infortune m'a ému, je veux venir en aide à cette pauvre femme; je quête à son intention chez tous mes amis; j'aurais cru vous faire injure en vous oubliant. Mme d'Etournelles m'a remis deux louis, la comtesse d'Olifant cinquante francs.

—Je n'ai pas d'argent sur moi, dit Mme Dutillard, je vais en demander à mon mari.

—Excusez-moi pour le dérangement que je vous cause, dit le baron, mais si vous aviez vu cette pauvre femme...

—Je m'en rapporte à vous; je reviens tout de suite.

Mme Dutillard vient trouver son mari.

—C'est le baron Vidal qui vient quêter pour une bonne oeuvre, dit-elle.

—Encore, dit Dutillard; il en vient tous les jours.

—Il s'agit d'une femme qui s'est cassé les deux bras.

—Avant-hier, c'était un couvreur.

—Donne-moi quelque chose; dans notre position on ne peut pas faire autrement que de donner.

—Que le diable l'emporte! dit Dutillard; tiens, voilà vingt francs.

Mme Dutillard rentra dans le salon.

—Voici vingt francs, dit-elle au baron.

—Je vous inscrite.

—Nous ne sommes pas aussi riches que Mme d'Etournelles, ajouta Mme Dutillard sur un ton pincé.

—La fortune n'est rien, madame, dit le baron, le coeur est tout.

—Quel vieux mendiant! s'écria la rentière quand le solliciteur fut parti.

Le baron continua sa route; il heurta un de ses amis sur le boulevard.

—Que je suis heureux de vous rencontrer, mon cher, lui dit-il; vous allez me rendre un service.

—Avec plaisir.

—J'ai besoin d'argent.

—Vous êtes ruiné?

—Ce n'est pas pour moi, c'est pour une malheureuse à laquelle je m'intéresse.

Il raconta son histoire, l'ami lui versa dix francs.

Pendant quinze jours, le baron se rendit chez toutes les personnes qu'il connaissait et leur demanda l'aumône pour sa protégée.

Quant il eut récolté six cents francs, il poussa un soupir de satisfaction et il courut chez un grand marchand de bronzes du boulevard où il acheta une superbe Vénus de Milo dont il avait envie depuis longtemps.

Il la fit transporter dans une ravissante villa qu'il possédait à Bois-Colombes.

Lorsque ses amis lui demandèrent des nouvelles de la pauvre estropiée:

—Merci pour elle, dit-il, elle va bien; j'ai assuré son sort, je l'ai recueillie chez moi à la campagne.

Voilà comment le baron qui est un pingre et qui est en même temps très amateur de bibelots, s'est monté une collection pour rien et de plus s'est fait passer pour un vieillard bienfaisant.

Eugène FOURRIER

A QUOI BON!

Dans le passé, la médecine fut entourée de maintes croyances superstitieuses. Aussitôt qu'un cas de maladie se déclara parmi les peuples sauvages, la tribu tout entière se réunit pour offrir des sacrifices à leurs dieux, et ils cherchaient à détourner le fléau qui les menaçait par le moyen des rites, de chants, de potions mystérieuses et de danses symboliques. De nos jours, la pratique de la médecine ne dépend plus de telles cérémonies; elle est une science dont les connaissances sont basées sur les enquêtes, les expériences et les analyses.

Sans doute, avec ce développement s'est produit du progrès non seulement dans le traitement mais aussi dans la prévention de la maladie. En un sens, le progrès a été rapide, mais dans un autre, il nous semble qu'il fut lent, parce que nous avons encore beaucoup à apprendre au sujet du corps humain, et certaines maladies ne nous ont pas encore dévoilé leurs mystères.

Nous savons cependant que certaines maladies graves et chroniques débutent avec des symptômes qui semblent être peu importants. Le cancer, par exemple, commence par un état peu grave qui est presque toujours facile à guérir. Les maladies chroniques du coeur et des reins ne débutent pas à l'état grave; nous pouvons presque toujours en prévenir les résultats graves en les soignant dès l'apparition des premiers symptômes. Il est de même dans la plupart des cas du tuberculeuse.

Voilà pourquoi nous devons nous préoccuper des symptômes précoces. Les soins que notre médecin peut nous donner au début d'une maladie réussissent, presque toujours, à en arrêter le développement.

Nous croyons justifiable d'avertir nos lecteurs de ne point prendre des remèdes qui n'ont pas été ordonnés par leur médecin pour leur propre cas. En se traitant ainsi eux-mêmes, ils retardent le traitement qui leur convient et que seul leur médecin peut ordonner après l'étude qu'il aurait faite de leur cas.

Le médecin n'est pas magicien. Le bien qu'il est capable de faire est borné par les connaissances qu'il possède. Il ne promet pas la guérison, mais il met à notre disposition toute son aptitude et les connaissances en médecine qu'il a acquises. Généralement, nous n'avons qu'à nous blâmer nous-mêmes pour les maux que nous souffrons que le médecin aurait pu guérir si nous l'aurions consulté à temps.

Pourquoi donc nous préoccuper de choses qui semblent être de peu d'importance? Nous répondons que la maladie demande d'être soignée dès son début et avant qu'elle soit enracinée dans l'organisme. Les soins précoces sont les seuls moyens

de combattre les maladies qui deviennent de plus en plus graves à mesure qu'elles progressent.

Pour questions au sujet de la santé en générale, écrire à l'Association Médicale Canadienne, 184, rue Collège, Toronto. Une réponse personnelle sera envoyée par écrit.

(De notre extra de la semaine dernière)

L'A. C. J. C.

A l'Ange-Gardien de Rouville

Dimanche le 6 juillet dernier, le cercle Ange-Gardien de l'A. C. J. C. a reçu tous les membres des cercles régionaux de Saint-Hyacinthe. Les acéjeistes étaient au nombre d'au-delà de cent. Il assistèrent en corps à la grand'messe. Le sermon fut fait par M. l'abbé G. Spé-nard, ancien aumônier du cercle de l'Ange-Gardien. Après la messe eut lieu une séance d'étude puis un banquet fut servi sous la présidence du curé J.-E. Létourneau dans la grande salle des séances de l'hôtel de ville. Le président du cercle, M. Ludger Viau, souhaita la bienvenue aux convives. Le professeur Paquin, qui accompagnait le cercle Benoit XV de St-Hyacinthe, répondit. Ensuite il y eut une nouvelle séance d'étude suivie du salut du St-Sacrement.

LES CHATS DOMESTIQUES

Destructeurs d'oiseaux

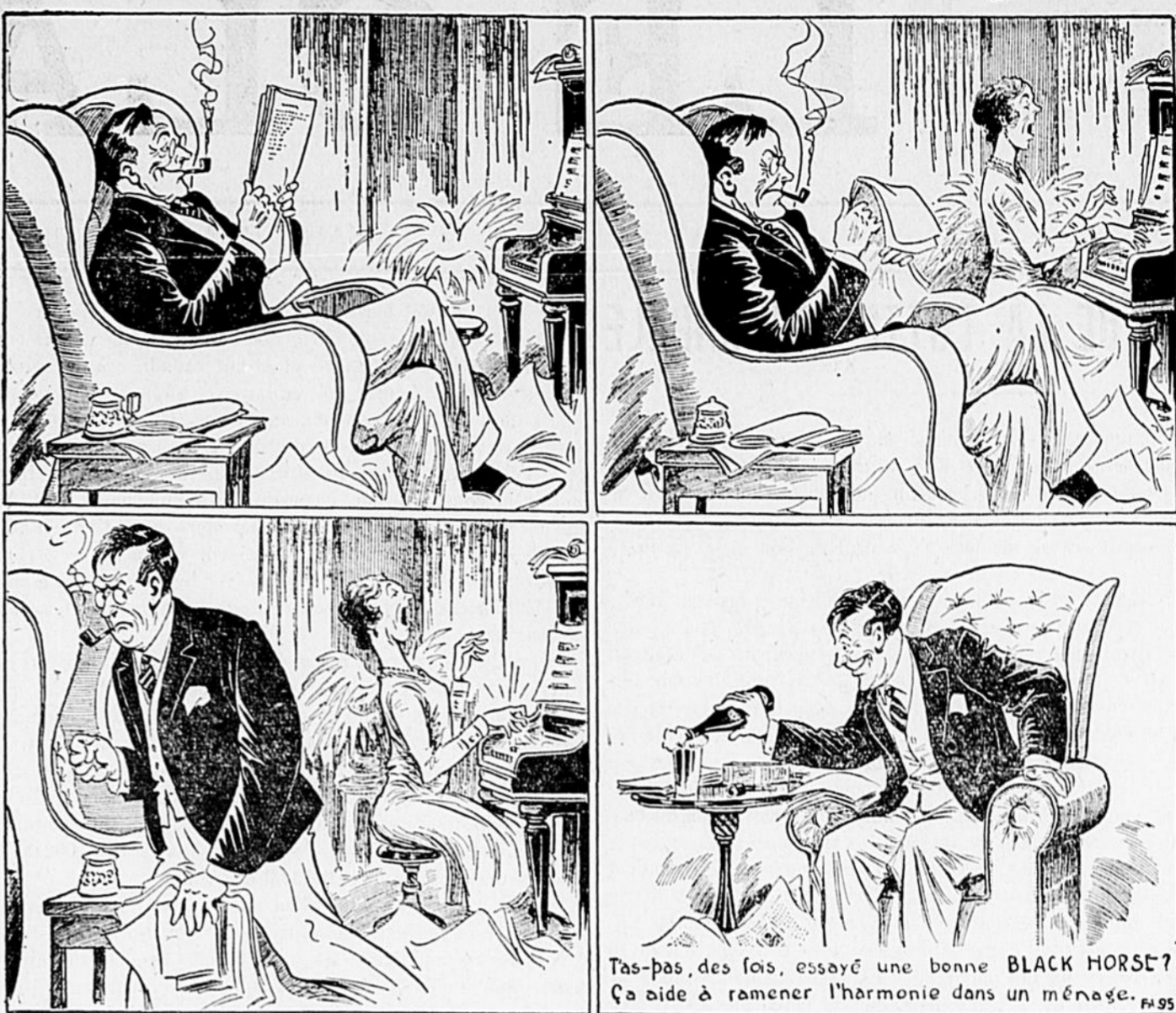
Pendant cette période de l'année les jeunes oiseaux sont sortis du nid et prennent leurs ébats sous la surveillance des parents. C'est pendant ce temps qu'il se fait un grand dégât parmi les jeunes oiseaux, dé-gât jusqu'ici inconnu du public en général.

Presque tous les animaux carnassiers sont des destructeurs d'oiseaux mais le pire est le chat domestique.

Le Bureau de Biologie des Etats-Unis, a constaté après plusieurs années d'enquête que l'ennemi le plus dangereux des oiseaux, était le chat domestique. A la nuit tombante on le voit le long des routes satisfaire ses instincts carnassiers. On ne saurait croire le nombre d'oiseaux et de petites bêtes inoffensives détruits par ce félon hypocrite.

Souvent on a vu une chatte portant à ses petits des lièvres adultes plus gros qu'elle, ou une perdrix. Un cultivateur racontait un jour que sa chatte qui avait sept petits dans la nourriture de gibier et dans le moment elle venait d'ap-

T'a pas ?



Tas-pas, des fois, essayé une bonne BLACK HORSE? Ça aide à ramener l'harmonie dans un ménage. RA 95

dites simplement - "Bière Black Horse Dawes s.v.p."!

T'a pas essayé la Kingsbeer

Pour Accumuler \$10,000

au moyen d'économies placées à 5% à intérêt composé, il faut économiser \$100 par année pendant 35 ans.

Vous pouvez vous constituer immédiatement un capital de \$10,000

au moyen de notre police de protection maximum garantie, en payant une prime annuelle de \$158.50 (basée sur l'âge de 30 ans).

THE MANUFACTURERS' LIFE INSURANCE COMPANY

SIÈGE SOCIAL TORONTO, CANADA

J. A. BELANGER REPRESENTANT EN VILLE

porter un perdreau.

Et les oiseaux chanteurs qui font leur nid aux alentours de nos maisons, sont en grande partie détruits par ces maraudeurs.

Cependant il serait si facile d'empêcher leurs méfaits en les surveillant, et en détruisant ceux qui ont pris cette mauvaise habitude. On doit considérer comme malfaiteur tout chat rencontré loin des habitations et détruire sans pitié ce félon qui dort le jour et massacre tant de petits êtres inoffensifs la nuit. Et que ceux qui tiennent à les garder en prennent bien soin afin qu'ils n'aient pas à chasser pour se nourrir, que ceux qui ne peuvent pas les nourrir n'en gardent pas.

Les chiens errants sont encore une des causes de la disparition du gibier. A ce temps-ci de l'année les jeunes animaux sont facilement détruits, il ne faut pas laisser errer ces chiens et faire comme pour les chats dans le cas où ils sont incorrigibles.

Durant ce temps des vacances, les plages sont envahies par les familles et pour amuser les enfants on leur laisse souvent des armes de petits calibres entre les mains, et lorsque ce n'est pas les parents qui donnent l'exemple, les enfants s'amuse à tirer sur les jeunes animaux sans défense, et aux abords des bois tuent les jeunes oiseaux à peine sortis du nid et ce au mépris de toutes les lois.

Les oiseaux de proie— Parmi ceux-ci le plus vorace est certainement la corneille. Elle se nourrit de tout, fait beaucoup de dommage aux semences, détruit aussi quantité d'oeufs, avale les petits à peine éclos, mange jusqu'au poussins dans les basse-cours. Abattons-en le plus grand nombre afin de restreindre leurs méfaits.

Malgré que plusieurs de nos oiseaux de proie soient utiles dans notre Province un grand nombre détruisent les oiseaux, et à ce point de vue on n'a pas trop à les protéger.

Un autre oiseau que l'on doit surveiller est l'étourneau commun, qui depuis qu'il a augmenté en si grand nombre a fait disparaître presque totalement nos beaux petits gibiers de grèves.

Protégeons donc surtout à cette époque de l'année, les oiseaux et le gibier qui ne peuvent suffisamment se défendre. Construisons des maisonnettes autour des habitations, pour les oiseaux chanteurs. Guerre aux chats maraudeurs. Respect aux lois de chasse et de pêche.

Alliez-vous à ceux qui se dévouent pour protéger le poisson et le gibier. L'association de la Province de Québec pour la Protection du Poisson et du Gibier mérite cet encouragement de tous les citoyens bien pensants.

Fermez vos oreilles aux discours du médisant. Témoignez-lui autant d'éloignement qu'en pourrait éprouver celui dont on médit.

COLONNES FEMININES

LA POESIE

A mon amie

Pour vous je veux chanter mon art: la poésie
Donne une joie au coeur chaude comme une flamme...

Pour chanter la caresse ainsi que la morsure
Pour chasser le malsain dans une extase pure...

J'aime la poésie, elle éclaire le monde
Et découvre des cieux la voûte illuminée...

Plus utile, plus vaste où le but grandiose
Et un amour profond des éternelles choses...

Oh! N'ai-je point raison: que de cris restent vains!
Que de mots dépensés qui n'auront pas eu d'âme!

Oh! Donnez-moi raison, J'aime la poésie
Son souffle est une voix que le ciel a choisie

Pour vous faire adorer comme il faut que l'on aime
Le Monde et le Destin. Chante dit cette voix...

Chante les souvenirs en tes flots d'harmonie
Lance des espoirs bleus aux ombres de la vie...

Chantez, Muses chantez, nous aimons votre lyre
Votre âme qui nous laisse un précieux délice.

Madame, j'ai voulu pour vous un large chant
Je ne sais aux grands coeurs qu'offrir ce qui est grand.

Anne de Roumillac

Nice le 15 mai 1930.

LES AMITIES

Le voeu pur des enfants rêve d'une amitié absolue. Que les jeunes filles qui furent élevées en pension se rappellent leurs souvenirs de ce temps-là...

vie, rapprochés d'eux par des joies semblables, les épreuves et de communes résignations, nous nous sentons aussitôt portés vers certains êtres...

Certains caractères croiraient faire injustice à l'amitié en lui laissant sa réserve. Si l'on est ami, il faut se voir chaque jour...

LE FEMINISME AU JAPON

Ces amies du premier âge ne sont pas pour cela restées nos amies préférées. Plus tard, nous nous revîmes. La vie ne faisait à notre ancienne égalité le sacrifice d'aucune de ses distances...

On reproche parfois au féminisme de manquer de galanterie. Si la femme est l'égal de l'homme, elle doit l'être dans toutes les circonstances de la vie...

CHAUFFAGE ECONOMIQUE

Pourquoi l'on doit chauffer avec le charbon de Tourbe.

PARCE qu'il coûte peu.
PARCE qu'il est idéal pour la cuisson et le chauffage en générale.
PARCE qu'il élimine le sciage et le fendage.

PRIX POUR ST-HYACINTHE

80 PIEDS CUBES, \$6.50 - - 40 PIEDS CUBES, \$3.75

Prix à la Tourbière St-François.

80 PIEDS CUBES, \$5.50 - - 40 PIEDS CUBES, \$2.75

DONNEZ VOTRE COMMANDE IMMEDIATEMENT POUR ETRE ASSURE, DE LA LIVRAISON.

Bouchard & Mercure Enr.

9 RUE ST-DENIS TEL. 98 ST-HYACINTHE.

GASTON et GEORGES LES GARÇONS de la DOW



When good fellows get to-gether C'EST



Mais qu'est-ce que notre courtoisie, comparée à celle des Japonais? Une jeune fille de vingt-deux ans, Mlle Kaneko Moriaka, est admise comme employée dans un commissariat de police de Tokio.

Un film récent évoque une vieille coutume d'un pays de l'Europe centrale où les condamnés à mort étaient autorisés, avant de gagner la potence, à recevoir les dernières consolations d'une femme, s'il s'en trouvait une qui voulait bien accepter cette triste tâche.

Le rôle de Mlle Kaneko Moriaka est plus modeste, mais on peut ima-

MAGASIN DE HAUTES NOUVEAUTES

Il est reconnu que pour avoir le plus grand choix d'Étoffes à Robes, Soies de Fantaisie pour Blouses, Garnitures, Collets, Dentelles Saçoehs, etc., il faut visiter le magasin BERGERON & SICOTTE.

Un immense assortiment d'Indiennes, Ducks, Mousselines, Organdis des couleurs les plus nouvelles; aussi Cotonnades de toute sortes.



TAPIS ET PRELARTS.

Notre département de Tapis et de Prelards est reconnu comme étant le plus considérable en ville.

Nous attirons votre attention sur nos Tapis tout-laine de la marque "MAPLE LEAF" supérieur à tout autre tapis de ce genre comme couleur et durabilité.

Tapis de foyers, Prelards jusqu'à 4 verges de large. Portières, Rideaux, Tapis lavables, etc.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

BERGERON & SICOTTE

ST-HYACINTHE

Téléphone: 566 38-40 rue MONDOR

"TOUJOURS A VOTRE SERVICE"

GARAGE FORTIN

Accessoires, Huile, Gazoline, Pièces de rechange.

REPARATIONS GÉNÉRALES

SPECIALITÉ: Débossage et Posage de Vitres pour Automobiles.

Nous vendons les fameux pneus "GOODRICH" et "SILVERTOWN", assortiment complet.

OUI VOUS AVEZ

- FAIT BAPTISER, RECU DE LA VISITE, EPOUSE QUELQU'UN, VENDU VOTRE PROPRIETE, FAIT DES TRANSACTIONS, ETE TEMOIN D'UN ACCIDENT, PRONONCE DES VOEUX PERPETUELS...

VOILA DES NOUVELLES AUXQUELLES NOUS DONNONS UNE GRANDE ATTENTION ET QUE NOUS PUBLIONS DANS LES COLONNES DE VOTRE JOURNAL.

NOUS PUBLIONS TOUS LES FAITS D'UNE IMPORTANCE QUELCONQUE. S'IL VOUS EST IMPOSSIBLE DE NOUS LES ENVOYER, TELEPHONEZ-NOUS ET NOUS SERONS TOUJOURS HEUREUX D'ENVOYER QUELQU'UN.

Le Clairon. Tel. 143.

gner les interrogatoires et même les passages à tabac qu'elle fera subir aux clients du commissariat. Il y aura foule. Et les pires châtiments comme les plus honnêtes gens se feront traîner au poste pour le plaisir de causer avec une employée qui n'aura d'eux et d'oreilles que pour eux seuls, car j'oubliais de vous dire que le règlement interdit formellement à Mlle Moriaka de causer, sauf pour raison de service, avec ses collègues, non seulement au bureau, mais encore dans la rue où, seul, le coup de chapeau est autorisé, sinon obligatoire.

Anna d'Autriche mit en vogue des manches courtes pour faire admirer ses bras d'un modelé admirable. La mouche assassine que l'on appliquait sur la joue ou le menton est due au caprice d'une grande dame de la cour de Louis XIV, désireuse de dissimuler un défaut de son épiderme. Quant aux talons hauts, c'est une innovation de Mme de Pompadour qui, très petite de taille, craignait, dans la faveur du roi, un rival de taille majestueuse.

NOTES SUR LA MODE

Au dire des historiens les plus véridiques, c'est du règne de Louis IX que datent les robes à traîne

Les temps sont révolus. Pas plus le caprice d'une jolie femme que celui d'une milliardaire ne révolutionne aujourd'hui les mœurs ves-

Suite à la page 6

NOTES LOCALES

ATTENTION

LES AUTOMOBILISTES SONT INVITES A SE RENDRE A LA ROUTE LONGEANT LE CLUB DE GOLF, A 1/2 HEURE, SAMEDI APRES-MIDI, POUR ESCORTER L'HON. P. J. A. CARDIN, QUI ADRESSERA LA PAROLE AU MANEGE MILITAIRE, A 2 HEURES DE L'APRES-MIDI, LA MEME JOURNEE.

GRANDE ASSEMBLEE

GRANDE ASSEMBLEE POUR LES DAMES AU THEATRE CORONA A 8 HRS. P. M. LUNDI, 21 JUILLET, EN FAVEUR DE MRE T-ADELARD FONTAINE C. R., CANDIDAT LIBERAL DE ST-HYACINTHE-ROUVILLE. ADRESSERONT LA PAROLE AUX ELECTRICIENS MME ALPHONSE BRODEUR, MME L'ESPERANCE, MME V. DUMONT ET AUTRES. LES ELECTRICIENS SONT CORDIALEMENT INVITES A CETTE ASSEMBLEE.

DERNIERES ASSEMBLEES A ST-HYACINTHE

LES DERNIERES ASSEMBLEES QUI AURONT LIEU EN FAVEUR DU CANDIDAT LIBERAL DE ST-HYACINTHE-ROUVILLE MRE T-ADELARD FONTAINE, SE TIENDRONT JEUDI, LE 24 JUILLET, ET VENDREDI, LE 25 JUILLET, A 8 HRS P. M. DIMANCHE, LE 27 JUILLET, A 8 HRS. P. M. CETTE DERNIERE ASSEMBLEE SERA TENUE AU KIOSQUE DU PARC DES SAULLES.

LA GARDE D'HONNEUR

Dimanche dernier, la Garde d'Honneur de St-Hyacinthe assistait en corps à la messe de 9 hrs, à l'église paroissiale Notre-Dame-du-Rosaire. Le Rév. père Ferron, dominicain et curé de cette paroisse, souhaita la bienvenue dans son église à la Garde d'Honneur.

A l'issue de l'office divin, la Garde d'Honneur, sous le commandement du commandant L.-P. Cordeau, présenta les armes au Rév. Père Ferron qui fut nommé Major Honoraire de la Garde d'Honneur.

DE PASSAGE

Monsieur Eugène St-Onge, licencié en pharmacie, attaché à la pharmacie Normand de Trois-Rivières, était de passage ici avec sa femme, ces jours derniers, chez ses père et mère, M. et Mme Alphonse St-Onge, de la rue St-Antoine.

DE PASSAGE

M. et Mme Cécile Armitage, de Détroit ainsi que Mme Applegaith, de Seattle, Washington, étaient de passage, ces jours derniers, chez M. et Mme Léon Choinière de cette ville.

Mme Armitage était la compagne d'étude de Mme Choinière, à Chicago.

A LA VILLA DAYTONA

Mlle Irène Clark de Notre-Dame de Grâce, Montréal est actuellement en vacances chez son oncle, M. Alcide Bélanger, du village La Providence.

VA-ET-VIENT

M. J. A. Bélanger, représentant local de la Manufacturers Life Ins. Co. est allé passer une semaine au Manoir Richelieu de la Malbaie.

LES PREVOYANTS DU CANADA

Une annonce des Prévoyants du Canada, est publiée dans cette page de notre journal. Nous attirons votre attention sur cette annonce qui est très intéressante.

DE PASSAGE

M. et Mme Paul Riverin, de Chicoutimi, étaient de passage à Saint-Hyacinthe, ces jours derniers, les invités de Mlle Marie-Ange Dufresne.

CHANGEMENT COMMERCIAL

Mlle Florianne René de New York, autrefois de Saint-Hyacinthe, a fait l'acquisition du magasin de Mlle Reeves, 17 Laframboise, pour continuer les affaires.

Elle s'efforcera de donner entière satisfaction aux vieux clients aussi bien qu'aux nouveaux.

NOUVEAU LOCAL

M. Maurice Brodeur, autrefois chez M. Arthur Ledoux, bijoutier de cette ville, a le plaisir d'annoncer au public qu'il ouvre au No. 14 de la rue St-Denis, un local de bijouterie, de réparation de montres, et gravures. 15-22a

FEU Mme L.-W. REEVES

Les funérailles de Mme Louise-Wilfrid Reeves, née Philomène Dupras, décédée ici à l'âge de 63 ans et 10 mois, après une longue maladie, ont eu lieu à la cathédrale de St-Hyacinthe, au milieu d'une affluence considérable de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par l'abbé Chs-Emile Héty, vicaire, et le service funèbre fut chanté également par l'abbé Héty, assisté de MM. les abbés Edmour St-Pierre et Gaston Martel, vicaires, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. J. E. Lanoix, J. B. E. Durocher, Hormidas Brunelle, Antime Cadorette, Ernest Benoit et Joseph Pinsonneault.

Conduisaient le deuil: Omer Daudelin, Armand, Joseph et Prosper Reeves.

Les funérailles étaient sous la direction de M. V. J. Mongeau.

La défunte laisse pour déplorer sa perte, une fille, Mlle Yvette Reeves, de St-Hyacinthe, et un fils, Omer Daudelin, de Sherbrooke; aussi un frère, Louis Dupras, de Lowell Mass; ainsi qu'une nièce, Mme Kilda Gaucher de Sherbrooke.

Tributs Floraux:— Ses enfants, Mlle Yvette Reeves et Omer Daudelin, familles, Irénée Reeves, Joseph Pinsonneault, MM. A. E. Reeves, Jean Jeannotte, Mlle Rose-Alma Pinsonneault.

Offrandes de messes:— MM. et Mmes Ernest Benoit, Prosper Reeves, la Maison Lafrance & Sylvestre, Mme Ovide Larivière, MM. et Mmes Omer Daudelin, Edmond Cardinal, Kilda Gaucher, Mlle A. Ménard, Mme A. Larivière, Mlle Cécile Campbell.

Affiliation à l'oeuvre du Noviciat: Mlle Céline Brunelle, M. Maurice Brodeur, M. Léopold Reeves, M. et Mme O. Benoit, Mlle Gaétane Campbell M. Jean-Paul Campbell, Mme D. Proulx, Mme A. Cadorette, Mlle Eva Benoit, Laurette Savoie, Marie-Paul Viger, MM. Joseph Reeves, Serto Pelletier, Edgard Lefebvre, M. et Mme G. Labrecque.

Télégrammes:— Henri Boisvert, de Sherbrooke, H. O. Camirand, de Sherbrooke, J. A. Prunier, de Sherbrooke.

Sympathies:— Edgard Lefebvre, A. Huot, H. A. Pagnuelo, Henri Barré, Wilfrid Daviau, Mlle Jeanne Desjardins, Lucie Brunelle, Albert Perreault, Benoît et Antoinette Bonin, Juliette Larivière, Eva Benoit, Maria Samson, Marcelle Godbout, Mme A. Jodoin, MM. J.-Philippe Nadeau, O. Leclair, Joseph Beaugard, M. Chabot, Jean Jeannotte, Georges Durocher, Albert Raymond, L. Hébert, H. Brunelle, P.-E. Gaucher, H.-Omer Gaucher, M. et Mme Napoléon J. Daudelin, Mlle Rose Brouillette, Blanche Chartier, Céline Brunelle, Claire Séguin, Alda Macley Emilie Chabot, M. et Mme Joseph St-Laurent.

Bouquets spirituels:—Mlle Maria Samson, M. François Brouillette, Mme Osias Perron, etc., Nos plus sincères sympathies.

FEU Mme G. VIENS

Les funérailles de Mme Georges Viens, née Alice Lemonde, décédée à l'âge de 28 ans et 5 mois, ont eu lieu à l'église St-Joseph-sur-Yamaska, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par l'abbé Emile Girard et le service funèbre fut chanté par l'abbé P.-N. Durocher curé de la paroisse, assisté de MM. les abbés A. Lemonde, de Ste-Rosalie, et du chanoine P.-A. St-Pierre, aumônier des RR. SS. Ste-Marthe, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Henri, Eugène, Ovide, et Albani Lemonde, frères de la défunte, Xavier Viens, Paul Bienvenue, beaux-frères de la défunte.

La défunte laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, quatre enfants, Fernand, Madeleine, Bernard et Colette, ses père et mère, M. et Mme Ferdinand Lemonde, deux soeurs, Eva de Haverhill, Mass; et Bernadette en religion S. Marie St-Alexis, en mission à Bedford, Maine.

La famille a reçu un grand nombre de sympathies, bouquets spirituels, tributs floraux, offrandes de messes, etc.

Nos sympathies.

AU PRECIEUX-SANG

M. P. S. Desranleau, P. A., vicaire général du diocèse de Saint-Hyacinthe, assisté de M. l'abbé Jean-Baptiste Nadeau, chapelain des RR. SS. Adoratrices du Précieux-Sang, a présidé une cérémonie de vêture dans la chapelle de cette institution.

Ont revêtu le saint habit de l'institut, Mlle Irène Demers, de l'Ange-Gardien, de Rouville, en religion S. Marie du Saint-Sacrement; Alice Martin, de St-Joseph-sur-Yamaska, en religion S. St-François d'Assise.

Le sermon de circonstance fut prononcé par l'abbé Arsène Nadeau, curé de St-Michel de Rougemont, qui prit pour texte ces paroles: "Sortez de votre parenté et de la maison de votre père et venez dans la terre que je vous montrerai".

Au chœur on remarquait le chanoine C.-A. Beaudry, ancien curé de St-Antoine-sur-Richelieu, MM. les abbés J. E. Létourneau, curé de l'Ange-Gardien, et J. A. Belleville, curé de St-Alexandre de Granby.

NON COUPABLE!

La Cour du Banc du Roi, sous la présidence de l'Hon. J. C. Walsh, a entendu durant la journée de mercredi la cause du Roi vs Henri Deslandes, de Montréal, autrefois de Saint-Hyacinthe, accusé d'avoir, le 14 décembre 1928, mis le feu à son moulin, situé à St-Pie de Bagot, dans l'intention de retirer une police d'assurance de \$12,000.

Hier, dans l'avant-midi, les avocats de la Couronne et de la défense ont prononcé leur plaidoyer. Aucune preuve de fait n'étant amenée, les petits jurés ont rendu un verdict de non culpabilité en faveur de l'accusé Deslandes.

CHEZ NOS EPICIERS ET COMMIS

1er Pique-Nique Annuel

(suite de notre dernier numéro)
70— Course pour hommes de 175 lbs à 200 lbs: 1er G. Hamel, 2e D. Parenteau, 3e A. Courchesne.
80— Course pour hommes de 200 lbs: 1er Viens Ernest, 2e C. B. Labrecque, 3e Art. Mongeau.

90— Course pour marchands: 1er D. Parenteau, 2e Adrien Gladu.

10— Course pour commis: 1er G. Désourdy, P. Létourneau.

110— Course au seau: gagnée par L. Marchessault.

120— Course spéciale pour dames: 1ère Mme Adrien Gladu, 2e Mme D. Parenteau.

130— Tirage au câble, marchands vs commis, gagné par les marchands.

140— Concours de tir: gagné par M. G. Désourdy.

150— Course à l'âne gagnée par Mme G. Désourdy.

Après les jeux, il y eut discours, musique, chants et danse. M. U. Lareau a charmé son auditoire par ses morceaux de premier choix au piano. MM. Viens, Courchesne, Armstrong et une foule d'autres ont été vivement applaudis pour leurs chansons intéressantes. M. et Mme G. Désourdy ont obtenu le prix de danse.

On remarquait à cette joyeuse réunion: MM. et Mmes O. Fournier, N. R. Cabana, U. Lareau, Adrien Gladu, Georges et Adélarde Gladu, O. Larivière, A. Lassonde, P. Lassonde, Jetté, Broudeau & Fils, H. Bernier, A. Beaudry, Jos. Donais, Nadeau, C. B. Labrecque, Courchesne & Laroche, Ed. Bernier, Mongeau, Deloge, A. Frappier, E. St-Germain, Adolphe, M. M. Marchessault, Nap. Armstrong, A. Halley, Mlle Thérèse, Diane et Rachel Gladu, R. Girard, G. Voghell, J. Voghell, J. Bonin, J. Barbeau Mlle Bernier, MM. Ernest Viens, Familles W. Barbeau, G. Hamel, Eug. Voghell, W. Viens, Desautels, H. Courchesne, A. Courchesne, Ratte, R. Labossière, Castel, A. Graveline, Jos. Gladu, Art. Laplante, Mongeau, D. Harnois, O. Morin, D. Parenteau, G. Désourdy, B. Choinière, L. Turgeon, Chicoin, S. Duval, Alf. Fontaine, Léo Casavant, R. Hamel, C. H. A. Campbell, Leclerc, MM. Dion et Létourneau, charretiers, Ernest Richard, Bousquet, Jodoin, et autres.

Les organisateurs remercient vivement les personnes qui ont contribué de quelque manière que ce soit au succès de cette fête et spécialement aux donateurs de cadeaux et aux souscripteurs.

AU CERCLE BENOIT XV

Les élections annuelles du cercle Benoit XV de P. A. C. J. C., de cette ville, viennent d'avoir lieu avec les résultats suivants: Lucien Beau regard, président, Jean-Guy Ledoux, vice-président, Eugène Laflamme, secrétaire-archiviste, Jacques Bousquet, secrétaire-correspondant; Elphège Nicholl, trésorier, Gérard Delage, censeur; Georges-Emile Bernier, bibliothécaire; l'aumônier du cercle est l'abbé Victor Quintal, de l'évêché. Gérard Delage et E. Laflamme furent délégués à la convention régionale de l'Ange-Gardien de Rouville, qui a été tenue récemment.

DE RETOUR

Le Dr. et Mme Jean Morin, de cette ville, ainsi que Mlle Aline Morin sont revenus d'un voyage aux Bermudes. Ils sont enchantés de ce séjour.

COURRIER DE ST-THOMAS D'AQUIN

MARIAGE MORIN-RODIER

Le 8 juillet du mois courant a été célébré en l'église paroissiale de St-Thomas d'Aquin le mariage de Mlle Bertha Morin, de St-Thomas d'Aquin, fille de Stanislas Morin et de feu Exina Lussier; avec M. Georges Rodier, de St-Barnabé-Sud, fils de M. Herménégilde Rodier et de Malvina Rodier.

Les nouveaux mariés demeureront à St-Barnabé-Sud. Nos meilleurs vœux.

ETAT CIVIL

Cathédrale

Naissance.— Juillet 15: Marie, Jeanne, Monique, fille de Edouard Lamoureux et de Marie-Rose Hébert. Parr. et marr.: Michel Rivard et Aurore Rivard. B. 85

Sépultures.— Juillet 14: Philomène Dupras, veuve de Wilfrid Reeves, décédée à l'âge de 63 ans. — Juillet 15: Hermine Lamirande veuve de Ferdinand Jacques, décédée à l'âge de 72 ans. — Juillet 18: Arthur Lapoin, époux de Albina Bonnette, décédée à l'âge de 69 ans. S. 88

Notre-Dame-du-Rosaire

Naissances.— Juillet 10: Marielle, Cécile, fille de Octavien St-Amant et de Adeline Gervais. Parr. et marr.: Wilfrid Murray et Déli Dalpé. — Juillet 10: Joseph, Auré, Denis, fils de Hormidas Messier et de Marie-Rose Millette. Parr. et marr.: Auréodor et Rachel Messier.

IL MONTERA SUR L'ECHAFAUD

Suite de la page 5
dès qu'il a lu dans les journaux que le cadavre de Ward avait été découvert. On parle de légitime défense, mais cela aussi est invraisemblable. La présence de plaies multiples, à la tête de Ward, dans un espace restreint ne permet de songer, à l'hypothèse d'une lutte. Il n'est pas vraisemblable que les coups portés par Cortland, s'il y

avait eu lutte, et lutte aussi ardue qu'on l'a représenté aient toujours atteint à une même place.

Il est aussi téméraire de croire que Mark Ward, un vieillard de 72 ans, affaibli par l'usage constant des boissons alcooliques, pouvait lutter longtemps contre un jeune homme, et surtout mettre ce jeune homme à deux doigts de la mort, avec ses seules mains. Il est invraisemblable encore qu'un instrument contondant, une arme, se fut trouvée juste à la portée de Cortland, au moment où celui-ci tombait près du poêle, au moment où il se sentait faiblir entre les mains de Mark Ward. Tout cela ne tient pas debout. D'ailleurs, Cortland lui-même réduit à néant les théories de ses défenseurs. Il a raconté à Montréal, dans une confession signée et assermentée, en présence de trois hommes, qu'il a frappé Ward dans son lit pendant que la victime dormait. Il a fait ces aveux, en pleine connaissance de cause, et en toute liberté, et il a déclaré lui-même, sous sa signature, qu'il avait parlé librement, sans pression d'aucune part. Il faut croire la première confession de Cortland, bien plus que son témoignage, au cours de procès, lequel est coulé de faits invraisemblables. Me Chabot sent bien l'odieuse de toute cette affaire. Il comprend la peine énorme que doivent ressentir les parents de l'accusé. Mais le père et la mère de Cortland, de braves gens, qui ont suivi jusqu'ici les diverses phases du procès, devront avoir assez de force de caractère pour comprendre que leur fils, s'il est condamné, s'il est trouvé coupable de meurtre, doit être puni pour son crime.

La charge du juge suit immédiatement le plaidoyer de Me Chabot. Le président du tribunal commence par traiter de la cause au point de vue droit. Il explique ce qu'est le meurtre coupable et le meurtre non coupable, ou homicide involontaire. Il rappelle aux jurés qu'ils doivent être unanimes dans leur verdict. Il donne aussi la définition du doute, en matière criminelle et dit que les jurés peuvent donner trois verdicts; suivant les conclusions qu'ils auront atteintes, un verdict de culpabilité, de non culpabilité ou un verdict d'homicide involontaire.

Dans la deuxième partie de sa charge, le juge s'attarde aux faits de la cause qu'il vient d'entendre. Il explique qu'il n'a aucune conclusion à tirer, personnellement, et qu'il n'a aucune intention d'influencer les jurés. Il va faire seulement un exposé de faits, sur lesquels les jurés auront à se prononcer. A son point de vue, d'après ce qu'il a entendu, il n'y a point de preuves raisonnables que Cortland, tuant Mark Ward, était dans un cas de légitime défense. Si Cortland voulait quitter la maison de Mark Ward, il n'avait qu'à se sauver, tout simplement. Il n'avait pas besoin de frapper Ward, pour cela à 10 ou douze fois, avec un instrument contondant. La fuite de Cortland et de Laura White, après le meurtre ne veut rien dire si elle est prise isolément. Mais, après les faits rapportés par la preuve, elle est un véritable acte d'accusation. La deuxième confession ou déclaration de Cortland, faite devant le tribunal, n'a pas non plus grande portée, car on a bien le droit de ne point accorder grande crédibilité au témoignage de Cortland. Car cet homme, dans le passé, a été condamné déjà pour parjure. Dans ces conditions, on a bien le droit d'être défiant devant Cortland témoignant en sa propre faveur, même sous serment. Or, le témoignage de Cortland, devant le tribunal, ne concorde nullement avec la déclaration qu'il a faite, à Montréal, en présence du chef Dorais, les détectives Jargaille et Lasnier. Le juge laisse les jurés libres de se prononcer sur tout ceci. Il n'a pas le droit et il n'a pas l'intention de les influencer. Il leur recommande, cependant, de faire leur devoir, d'examiner les faits à leur valeur, et de donner le verdict qu'ils jugeront à propos, selon leur conscience, ils sont entièrement libres d'accepter ce qu'il vient de dire ou de le rejeter. Ce sont eux qui sont les véritables juges de Cortland, et non pas lui. Quelques minutes plus tard, les jurés entraient dans la salle d'audience, et prononçaient contre Ray Cortland, alias Osborne Royle, un verdict de culpabilité, au premier degré. Le juge sortit alors quelques instants, revint et prononça la sentence de mort.

GRANDE

ASSEMBLEE LIBERALE

A ST-HYACINTHE

Samedi, le 19 Juillet

AU

MANEGE MILITAIRE

A 2 HEURES P. M.

L'HON. P. J. A. CARDIN

adressera la parole dans un grand ralliement libéral, en faveur de

Mre T-Adélarde Fontaine, C.R., candidat libéral pour Saint-Hyacinthe-Rouville.

L'Hon. T.-D. Bouchard, M.P.P., Dr C. A. Bernard, M.P.P., l'Hon. Dr Ernest Choquette, C.L.,

M. J.A.A. Leclair, Mre T-Adélarde

Fontaine, Mre Victor Chabot, et

d'autres orateurs distingués

adresseront la parole.

Ne manquez pas cette grande assemblée!

Rendez-Vous En Foule!

LES PREVOYANTS DU CANADA

NOUVEAU CONTRAT

A

CAPITAL GARANTI AVEC INTERET COMPOSE

Les Prévoyants du Canada "Fonds de Pension" avec le concours de la "Caisse de Remboursement" présentent au public, la plus belle proposition qui lui ait jamais été faite.

AVANT 20 ANS

Si le sociétaire décède durant les vingt premières années de sociétariat, remboursement complet est fait aux héritiers, de tout ce qui a été payé: droit d'entrée, contribution et cotisation, avec intérêt composé au taux de trois pour cent l'an.

APRES 20 ANS

Si le rentier décède avant d'avoir reçu en rente, le montant complet payé plus les intérêts composés à 3% l'an accumulés pendant vingt années, la différence est remise aux héritiers.

SOCIETAIRES ACTUELS

Les sociétaires actuels peuvent être admis à prendre avantage de ce nouveau contrat, s'ils sont en bonne santé.

DEMANDEZ des renseignements à nos agents ou adressez-vous à nos bureaux pour plus de détails. Vous serez intéressés.

Succursales: MONTREAL: Chambre 22, Edifice "La Patrie"; OTTAWA: 18 rue Rideau; TROIS-RIVIERES: 30 rue Royale; MONCTON: 61 rue Gordon.

SIEGE-SOCIAL: 56 rue St-Pierre, Québec, Edifice des Prévoyants.

COMITE CENTRAL LIBERAL
SALLE NAPOLEON, TEL. 195

HOPITAL PRIVÉ CRESCENT
 Chirurgie: Hernie, Appendicite, Maladies de la Femme, etc.
 Service Spécial d'Accouchement
 Dr. G. E. MILETTE
 Chirurgien-Chef
 1535, rue Crescent, près Ste-Catherine
 MONTREAL

IL MONTERA SUR L'ECHAFAUD

Suite de la page 8

collègues auprès de la cour. Le greffier a ensuite donné lecture de l'acte d'accusation, en français et en anglais, puis le juge s'est retiré, quelques instants. A son retour, il a prononcé immédiatement la sentence, que Cortland a entendue, sans broncher.

L'accusé était très pâle et l'on sentait qu'il faisait des efforts surhumains pour ne point laisser paraître d'émotion. Quand le greffier lui a demandé s'il avait quelque chose à lire, il a répondu nettement en anglais: "No Sir". Le père de Cortland, M. John Cortland, était présent, mais sa mère sortit, quand les jurés avaient quitté la salle pour délibérer. Nombre de personnes, dans l'assistance, pleuraient, et le juge lui-même, l'hon. J.-C. Walsh, paraissait extrêmement ému.

M. Victor Chabot, substitut du procureur-général, a fait sa preuve contre l'accusé, résumant l'histoire du crime et faisant ressortir les faits tendant à démontrer que Cortland devait être considéré comme responsable du meurtre de Mark Ward. Son plus grand élément de preuve fut la déclaration même de Cortland, faite au bureau de la police provinciale à Montréal, le 14 janvier dernier, en présence du chef L.-A. Dorais et des détectives Jargaille et Lasnier, après avoir été mis dument sur ses gardes.

Dans cette déclaration, Cortland raconte d'abord ses pérégrinations, à travers la province de Québec, et à pied, en compagnie de Laura White. Il dit qu'il arriva chez Mark Ward, en décembre 1929, et qu'il y demeura jusqu'au 8 janvier 1930. Ward était un employeur difficile à satisfaire, toujours mécontent de tout, hargneux, disputeur. Le 7 janvier, Ward trouva à redire parce qu'un gâteau qui se trouvait dans la maison avait été mangé et il se mit à chanter poésies à Cortland et à sa compagne. Il y eut une longue discussion. Cortland demanda au vieux s'il était content de lui et de Laura White. L'autre dit que non, sur quoi l'accusé et la femme White dirent qu'ils partiraient dès le lendemain, de bonne heure. Cortland se réveilla et entendit le vieux qui parlait seul dans la cuisine, selon une de ses habitudes. Il parlait de demander la police dans la matinée, et Cortland, qui était un ex-bagnard, et qui avait vu après avoir été libéré, sur parole, compris bien qu'il serait arrêté sans délai, et logé en prison, si la police intervenait le lendemain. C'est alors qu'il conçut le projet de baillonner le vieillard, avant de quitter sa maison. Il n'avait, dit-il, aucune intention de le voler, ni de le tuer. Cortland se leva sur les six heures et constata que Mark Ward, qui s'était recouché, dormait. C'était alors le mercredi matin, 8 janvier. "Je le frappai une fois", dit Cortland, "dans l'intention de l'immobiliser, mais il cria et s'accrocha à moi, me saisit à la gorge. Je perdis alors la tête et le frappai, à plusieurs reprises, mais il continua à crier et s'accrocha à moi de plus en plus. A la fin j'en eus à bout, en l'étouffant. Ce que je fis ensuite, je ne me le rappelle pas très bien. Je perdis la tête. Je le laissai sur le plancher, le baillonnai et l'attachai. Je n'avais pas l'intention de tuer." Cortland raconte ensuite qu'il changea ses vêtements de dessous, prépara une valise, et s'en fut à Montréal, en compagnie de Laura White. Un peu plus loin, dans sa confession, l'accusé dit qu'il s'était levé, vers six heures, pour aller boire, mais, quand il aperçut Ward endormi et se rappela les menaces qu'il lui avait faites, la veille, à propos de la police, il décida de baillonner le vieillard et de le laisser là. Il répète qu'il n'avait aucune intention de le tuer. Les plaidoiries commencèrent dans la matinée de samedi. Le premier plaidoyer fut celui de Me Philippe Pothier, l'un des procureurs de l'accusé, qui fut suivi immédiatement de Me Gaétan Sylvestre, lui aussi, procureur de Cortland.

Me Pothier tend à établir que Cortland a tué Ward, son employeur, mais en légitime défense seulement. Il n'a jamais eu l'intention de tuer Ward ni personne. Il est arrivé à Richelieu un soir d'hiver, sans argent, sans avoir mangé depuis longtemps, sans asile pour la nuit. Sa compagne, Laura White, n'a pas mangé non plus, et elle ne sait pas non plus où il lui sera donné de passer la nuit. Le couple va de porte en porte et personne ne leur répond. Ils atteignent enfin la maison de Mark Ward, frappent, ne reçoivent pas de réponse, ils entrent et trouvent Ward affaissé sur une chaise, à moitié ivre. C'est de ce moment que Cortland et Laura White restent chez le vieux fermier. Ce qui a suivi, le tribunal le sait, depuis longtemps, de même que les membres du jury. Seulement un jour, Ward a dit à Cortland qu'il devrait s'en aller, car il n'est pas content de lui, ni de Laura White. Le lendemain, il y a bataille entre les deux hommes. C'est Ward qui est l'agresseur. Il donne une poussée à Cortland, comme celui-ci passe dans sa chambre et l'accusé pousse également le vieillard. Ward donne alors un coup de poing, et comme Cortland tente seulement de parer le coup, l'autre lui saute à la gorge. Cortland tombe et Mark Ward lui donne un coup de genou dans l'estomac. Cortland peut à peine respirer et il donne un coup de poing à Ward, au menton, pour lui faire lâcher prise, mais il ne réussit pas. D'une chose à l'autre, les deux hommes se trouvent près du poêle de cuisine, Cortland est par terre et il trouve sous sa main, par hasard, un instrument en fer, qu'il croit être la clef du poêle et qui est un fer à souder. C'est alors que Cortland frappa Ward, pour la première fois, avec cet instrument. L'autre ne lâcha pas encore prise. Cortland frappa de nouveau mais il a toujours, serrées autour de la gorge les deux mains puissantes du vieux fermier. Cependant Ward faiblissait peu à peu, le sang coulant abondamment de sa blessure. Ici, l'accusé ne se souvient plus. Il a vu rouge, il était énervé, il était affaibli par la lutte, il n'était plus lui-même. Quand il reprend conscience pleinement, il est en train d'attacher avec une corde les mains et les pieds du fermier. Le tribunal sait le reste.

Le cadavre de Ward a été trouvé avec une corde au cou, mais Cortland jure que ce n'est pas lui qui a mis cette corde au cou de Ward. Donc, il y aurait intervention d'une autre personne. Quelle est cette personne? Sans doute, Cortland admet la mort de Ward. Seulement il n'a pas voulu cette mort. Il était à son corps défendant. Il n'avait pas tous ses moyens d'actions puisque Ward l'avait à moitié étouffé. Il était fou de douleur, il luttait pour sa vie. Il a frappé, mais non pour tuer. Il a frappé pour défendre sa propre vie. S'il a tué son adversaire, ce n'est pas sa faute. Il a frappé plus qu'il était nécessaire sans doute, mais il n'était pas en mesure de juger la portée exacte de ses coups. Bien plus, dans toute cette affaire, il y a provocation, de la part de Ward, puisque c'est lui qui a d'abord donné une poussée à Cortland et que c'est lui qui a donné le premier coup de poing. C'est lui aussi qui a saisi Cortland, à la gorge, et c'est à cause de cet assaut que Cortland est obligé de se défendre, s'il ne veut pas être étouffé aux mains de son employeur. C'est aux jurés naturellement, qu'il appartient de dire si le crime a été voulu, ou si l'homicide dont Cortland est coupable ne doit être considéré que comme homicide involontaire.

Cortland fut l'instrument de la mort de Ward, il n'y a, la-dessus, aucune doute, mais où il peut y avoir un doute raisonnable, c'est quand il s'agit de déterminer s'il y a meurtre véritable, ou si la victime a été tuée, en légitime défense. Il est un vieux principe qui fait honneur à notre loi anglaise, et qui est de plus belle preuve de la tolérance et de son humanité, c'est celui qui dit que le doute doit toujours être interprété en faveur de l'accusé. Dans tous les cas où il y a doute véritable, les jurés ont le droit de donner un verdict d'homicide involontaire, pour lequel la peine maxima est l'emprisonnement à perpétuité.

Me Pothier invoque alors la clémence des jurés, vu le jeune âge de

l'accusé, qui est un homme de 22 ans. L'accusé, est presque un enfant. Il peut s'amender, il peut recommencer sa vie, et qui sait s'il ne peut songer à un avenir sérieux digne de la considération de ses concitoyens? Il y a de nombreux exemples où un jury, dans son verdict, où un juge dans sa sentence, a pris en considération la jeunesse d'un accusé pour lui permettre de refaire sa vie.

Me Gaétan Sylvestre, dans son plaidoyer, suit les grandes lignes de l'argumentation de son confrère, Me Pothier. Il refait, à son tour, l'histoire du meurtre, admet que la mort de Ward fut causée par l'accusé, Ray Cortland, mais que celui-ci se trouvait dans un cas de légitime défense, et qu'il n'a jamais eu l'intention de tuer. Me Sylvestre, cependant, insiste sur le fait que la première confession de Cortland celle qui a été faite à Montréal, en présence du chef de la police provinciale, le chef Dorais, et en face des détectives Jargaille et Lasnier, n'est pas une confession libre. Elle n'était pas libre, dans ce sens que les circonstances dans lesquelles elle fut obtenue étaient de nature à influencer l'accusé, à faire pression sur lui. Ce n'était pas une confession volontaire. Mallard, Ward tout ce qu'en peuvent dire aujourd'hui les détectives. Me Sylvestre implore lui aussi la clémence des jurés. Il rappelle que Cortland est jeune, qu'il peut s'amender. Il a tué Ward, mais il ne l'a pas fait avec l'intention. Il défendait sa vie, mais dans un assaut où le fermier Ward était l'assaillant.

Les plaidoiries de la défense furent suivies immédiatement par celle de Me Victor Chabot, qui représente la Couronne en cette cause. Me Chabot commence par féliciter les jurés du bon travail qu'ils ont fait, depuis le commencement du procès. Il félicite aussi ses confrères, les avocats de la défense. Il résume les faits qui ont précédé le meurtre de Mark Ward, raconte les péripéties du drame qui a finalement coté à la vie au fermier de Richelieu. Pour sa part, il ne croit pas que l'on puisse invoquer, en faveur de Cortland, un plaidoyer de légitime défense. D'après le témoignage du Dr Dérome, l'expert médico-légal de la province de Québec, Ward a été frappé, dix ou douze fois sur la tête, avec un instrument contondant, et presque à la même place. Les plaies au crâne sont nettement marquées. Ces plaies démontrent à l'évidence que la victime a été frappée alors qu'elle était dans une même position. Ceci, d'ailleurs, est confirmé par la première déclaration de Cortland, faite, à Montréal le 14 janvier dernier, au bureau, de la police provinciale. Dans cette déclaration Cortland dit qu'il a frappé Ward, alors que celui-ci était au lit. Il y a ensuite les faits qui ont suivi la mort de Ward.

Cortland ne s'est pas contenté de tuer son employeur, mais il a fait en sorte de cacher le meurtre. Il a pris le cadavre et l'a couché sur le plancher dans un coin de la chambre à coucher. Bien plus, il a mis le matelas d'un lit sur le cadavre, et il a entouré la tête du même cadavre avec une robe de chambre. Selon toutes apparences, il n'a pas totalement perdu la tête, il n'est pas devenu à demi conscient, comme il a essayé plus tard de le prétendre. Il a attaché Ward, aux pieds et aux mains, pour que celui-ci ne fut pas en mesure de remuer. Il a caché le corps dans le coin de la chambre, où il était le plus difficile de l'apercevoir. Il lui a aussi mis une corde au cou, semble-t-il pour l'empêcher de crier. D'après le témoignage du Dr Dérome, Ward n'était pas mort, quand on lui a mis une corde au cou. La preuve en est donnée par le fait qu'on constata des signes évidents d'asphyxie. La corde a certainement contribué à la mort. Cortland prétend que ce n'est pas lui qui a passé une corde au cou de Ward. Alors, qui est-ce? Il est impossible de songer, à une intervention du dehors. Rien n'a été trouvé qui put faire croire sérieusement à l'intervention, d'une personne du dehors. D'ailleurs, la corde trouvée au cou de Ward était en tout semblable à la corde qui liait les pieds et les mains, et Cortland admet que c'est lui et non pas un autre, qui a attaché les pieds et les mains du vieillard. Il y a encore, contre l'accusé, le fait qu'il s'est sauvé avec sa compagne après l'attentat, qu'il s'est teint les cheveux en noir,

(Suite à la page 4)

GRANDE EXCURSION
 de la
 Chambre de Commerce
 à
L'EXPOSITION DE TORONTO
 et aux
CHUTES NIAGARA
 — par train spécial du —
PACIFIQUE CANADIEN
 du 27 au 30 août

Invitation spéciale aux membres de toutes les Chambres de Commerce de la province ainsi qu'à leurs amis. Les dames sont aussi admises.

de Montréal pour un lit du bas.
\$45.00
 Toutes dépenses comprises.

Renseignements de J.-C. Groves Contant, Sec. Chambre de Commerce 25 Est, rue St-Jacques, ou P.-E. Gingras, agent du C. P. R., 120 Edifice Dominion Square Montréal.

A EAST ANGUS

Mlle Rose-Allé D'Anjou de cette ville était de passage à East Angus, tout récemment.

COURSES A ST-PIE

Il y aura grandes courses du Grand Circuit St-Laurent à St-Pie-de-Bagot, les lundi, mardi, mercredi, 4-5-6 août 1930.

Une somme de \$3000. sera donnée en bourses comme suit: 1er jour, 4 août: classe 2.30 amble, \$200.00; classe 2.23 trot, \$300.00; classe 2.20 amble stake \$500.00; 2me jour, 5 août, classe 2.24 amble, \$300; classe 2.16 amble, \$300; classe 2.20 trot stake, \$500; 3e jour, 6 août; classe 2.26 amble \$300; classe Classifiée \$300; classe 2.11 amble, \$300.

Pour toutes informations, s'adresser à A. Chevalier, Secrétaire, 300 rue Girouard, St-Hyacinthe, Qué., tél. 158j.

Admission: hommes 50 cts dames et enfants 25cts.

AU SANCTUAIRE DES MARTYRS CANADIENS

3e Grand Pèlerinage au fort Ste-Marie, Ontario.

Ce pèlerinage, qui sera le premier après la canonisation, a reçu la haute approbation de S. G. Mgr Gauthier et le R. P. Payne, S. J., en a la direction spirituelle. Les pèlerins voyageront par le Pacifique Canadien et parcourront plus de 1,000 milles.

Départ de Montréal (gare Wind-sor) samedi soir, le 23 août 1930, à 8.30 hrs.

Prix des billets aller et retour, de Montréal:

Pèlerinage sans excursion...\$12.60
 Pèlerinage avec excursion à Niagara...\$15.05.

Les enfants paient moitié prix.

Le public est spécialement invité à ce pèlerinage.

Pour information s'adresser à Maurice Brodeur, Horloger, 70 rue Laframboise, Tél. 915j
 4-11-18-25j.-1a.

Le Ministère des Travaux Publics recevra jusqu'à midi (heure avancée), 25 juillet 1930, des soumissions pour la construction d'un mur de protection en béton, à Laprairie, comté de Laprairie, P. Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au sousigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour un mur de protection, Laprairie, P. Q."

On peut consulter les plans et les formules de contrat, se procurer le devis et la formule de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, au bureau de l'ingénieur de district, Station Postale "H", Montréal P. Q., du Builders Exchange, 118, Nouvel édifice Birks, Montréal P. Q., et au bureau de poste de Laprairie, P. Q.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministère, conformément aux conditions mentionnées dans ladite formule.

Un chèque égal à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons du Dominion du Canada ou des bons de la Compagnie du Chemin de fer Canadien-National, ou des bons et chèques, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

Remarque. — On peut se procurer au ministère des Travaux publics des tracés bleus (blue prints) en fournissant un chèque de banque accepté au montant de \$20.00, payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce chèque sera remis si la soumission offre une soumission régulière.

Par Ordre,
 N. DESJARDINS, Secrétaire.
 Ministère des Travaux publics, Canada, Ottawa, le 11 juillet 1930

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par le présent, donné que la sousignée a accepté, sous bénéfice d'inventaire, la succession de Isaac Bernard, son père, en son vivant, bourgeois, de St-Charles-sur-Richelieu, dont elle est au nombre des héritières appelées suivant la loi.

ANTOINETTE BERNARD autorisée par son époux, ODIAS BORDUAS.

LIBÉRAUX ! CONSERVATEURS ! INDÉPENDANTS !

Voici le temps des discours

Procurez-vous dès maintenant un Radio à des conditions faciles.

RADIOS

Victor Radio Electrola complet... **\$375**

Victor Philco Radiola Marconi Atwater-Kent Rogers-Majestic

Aussi, Records Victor, Musique en Feuilles, Phonographes Orthophonic, Lampes et Batteries à Radios...

PAUL-EMILE GAUCHER

LE SEUL MAGASIN A ST-HYACINTHE NE VENDANT QUE DE LA MUSIQUE

219 CASCADES TEL. 36 ST-HYACINTHE



Cette vignette représentée, à gauche, la coupe gagnée par M. Donat Giar de St-Hyacinthe le Confesseur offerte par la Banque Royale du Canada pour meilleur troupeau laitier exhibé à l'exposition du Comté de St-Hyacinthe, cette année; la coupe de droite sera donnée par la banque Royale à l'exposant qui gagnera trois fois le 1er prix du meilleur troupeau laitier du comté.

VENTE PAR LE SHERIF

No. 1206 C. S. District de Saint-Hyacinthe.

JOSEPH LAFLAMME, demandeur; contre JOSEPH COTE de St-Denis, Défendeur:

1o. Une terre située en la paroisse de Saint-Denis, sur le quatrième rang, de trois arpents par quarante, étant le lot No. 605 du cadastre de cette paroisse, avec les bâtisses y érigées.

2o. Une autre terre située en la paroisse de St-Denis, sur le 4me rang, de deux arpents par vingt, étant partie du lot No. 604 du cadastre de cette paroisse.

Pour être vendue à la porte de l'église de la paroisse de SAINT-DENIS, mardi, le CINQUIEME jour d'AOUT prochain (1930), à DIX heures A. M. St-Hyacinthe, 14 juillet 1930

JOS. L. CORMIER, SHERIF

SHERIFF'S SALE

No. 1206 S. C. District of St-Hyacinthe.

JOSEPH LAFLAMME, Plaintiff; against JOSEPH COTE, of St-Denis, Defendant:

1st. A land situate in the parish of St. Denis, on the fourth range, containing three arpents in front by forty, being lot number 605 of the cadastre of that parish, with buildings thereon erected.

2o. Another land situate in the parish of St. Denis, on the 4th range, containing two arpents in front by twenty arpents, being a part of lot No. 604 of the cadastre of the same parish.

To be sold at the parochial church door of St. DENIS, tuesday, on the FIFTH day of AUGUST next (1930) at TEN o'clock in the forenoon.

St. Hyacinthe, July 14 th 1930

JOS. L. CORMIER, SHERIFF.

AVIS PUBLIC

C. S. 1220. District de Saint-Hyacinthe.

JOSEPH BOUSQUET, Demandeur; contre DAME JOSEPH LAMOUREUX, Défendresse.

AVIS PUBLIC. — Par encaen Public et par suite de saisie, il sera vendu par le Soussigné, au domicile de la défendresse en cette cause, sis au No. 65 rue St-François, en la cité de St-Hyacinthe, mardi, le 29 JUILLET courant (1930), à dix heures de l'avant-midi, tous ses meubles et effets mobiliers saisis, consistant en un piano, phonogra-

Cartes d'Affaires

DOCTEUR J. A. VIGER

Des Hôpitaux de Paris
 MALADIES
 Des YEUX, des OREILLES
 du NEZ, de la GORGE.
 173 1/2 Girouard Téléphone 60
 SAINT-HYACINTHE
 1a6dc.

DR H. GAGNON

MEDECIN
 HEURES DE BUREAU
 de 10 heures à midi
 de 2 à 5 hrs. P. M.
 de 7 à 8 hrs. P. M.

95 Mondor Tél. 182
 ST-HYACINTHE
 9m17o

Bouchard & Frère

Entrepreneurs Peintres
 Travaux de peinture — Lettrage —
 Vitrage — Décoration —
 Dorure — Etc.
 40 rue Héloïse, St-Hyacinthe

Laissez-nous tenir votre maison chaude pour vous !!!

ST-PIERRE & LAROSE

BOIS et CHARBON
 Rue du Grand-Tronc - Tél 264
 ST-HYACINTHE, Qué.

LOUIS BERNARD

Entrepreneur Général
 MACON, PLATRIER et BRIQUEUR
 A l'entreprise ou à la journée.
 Spécialité: Corniches et Ornement
 d'Eglises. Travail au Stucco. — Ou-
 vrage Garanti.
 130, rue Laframboise St-Hyacinthe

MACHINE A SABLER

M'étant procuré une machine à sabler les planchers, j'invite cordialement les personnes qui auraient des travaux de ce genre à faire exécuter de me les confier, assurant d'avance, une entière satisfaction.

E. A. GENDRON, 244 Cascades, ST-HYACINTHE.

Petites Annonces

COURROIES (STRAPS) A VENDRE

Pourquoi acheter vos courroies (straps) en caoutchouc à l'étranger quand vous pouvez vous les procurer à meilleur marché nulle part ailleurs qu'en vous adressant directement chez: O. CHALIFOUX & FILS LTEE. Près de la gare du chemin de fer C.N.R. jno.

A VENDRE

Piano Automatique
 Marque KIMBALL de New-York,
 30 rouleaux pesant 1000 lbs. Con-
 ditions faciles. S'adresser à
 52 1/2 St-Michel St-Hyacinthe, Ville.

A VENDRE

Fixtures complètes de magasin, ta-
 blettes, Show-cases, bureau, machine
 à coudre, etc. S'adresser à 15 rue St-Dominique,
 Ville. jno.

EPICERIE A VENDRE

Epicerie à vendre. Une des plus mo-
 dernes de la ville avec clientèle choisie
 faisant affaire que pour du comptant.
 S'adresser à 93 rue Cascades. jno.

ON DEMANDE

2 Hommes pour s'occuper de la
 vente d'assurance en général. Position
 très avantageuse. S'adresser ou écri-
 re immédiatement à 9, rue Saint-Denis,
 Saint-Hyacinthe. jno.

pha, meubles de maison etc. Le tout sera
 vendu et adjugé au plus haut et
 dernier enchérisseur, pour argent
 comptant.
 Saint-Hyacinthe, ce 16 juillet 1930

JOS. L. CORMIER, SHERIF.

SHERIFF'S SALE

S. C. No. 1220. District of St. Hyacinthe.

JOSEPH BOUSQUET, Plaintiff; against MRS JOSEPH LAMOUREUX, Defendant;

PUBLIC NOTICE. — By Public Auction and after seizure, it will be sold by the undersigned, at the domicile of the defendant in this cause, situate at No. 65 St. François Street, in the city of St. Hyacinthe, tuesday, on the 29th day of JULY instant (1930), at ten o'clock in the forenoon, all her household furniture, consisting in a piano, a phonograph, household furnitures etc. The whole will be sold and adjudged to the highest and last bidder, for cash.

St. Hyacinthe, July 16th 1930.

JOS. L. CORMIER, SHERIFF.

COLONNES AGRICOLES

L'ECIMAGE DU TABAC

Son effet sur la qualité de la feuille

La hauteur à laquelle les pieds de tabac sont écimés, de même que le développement des pieds à cette époque, exerce un effet considérable sur la qualité du tabac séché.

Il s'est conduit de nombreuses expériences en ces deux dernières années à la station expérimentale de Harrow pour connaître les rapports qui existent entre les différentes hauteurs et phases de l'écimage et la qualité résultante, des feuilles séchées, dans les tabacs jaunes, Burley et foncés.

Toutes les données recueillies jusqu'ici dans ces expériences montrent que l'écimage, effectué à une faible hauteur, donne des feuilles d'une qualité supérieure. Quant au rendement des feuilles, il n'a pas été sensiblement affecté par la hauteur de l'écimage. De même, lorsque l'écimage est fait de bonne heure, la qualité des feuilles ainsi que le rendement de la récolte sont meilleurs dans les conditions ordinaires.

Un fait intéressant à noter, c'est que ces résultats ont été réguliers, dans les trois types de tabac que nous venons de mentionner. L'écimage bas a donné un tabac de meilleure qualité, des rendements tout aussi élevés et un pourcentage plus considérable des meilleures catégories. Un pied de Burley produit tout autant de tabac séché lorsqu'on ne laisse que douze feuilles après l'écimage que lorsqu'on en laisse seize; en écimant bas, on réduit le nombre de feuilles à pointe courte, qui sont presque sans valeur.

Le tabac jaune, ou tabac séché à l'air chaud, devrait être écimé dans la phase du bouton. On laisse dix à douze bonnes feuilles sur le pied. Le Burley devrait être écimé dans la première phase du bouton; on laisse de 12 à 14 bonnes feuilles. Le tabac foncé séché au feu, doit être écimé dans la phase du bouton, en laissant seulement 9 ou 11 bonnes feuilles — pour obtenir la meilleure couleur et la meilleure qualité de feuille séchée. En outre, avant l'écimage, le tabac foncé devrait être épampré assez haut pour que la feuille inférieure du pied ne touche pas la terre; on aura ainsi des feuilles meilleures et à texture plus forte.

S. F. Murwin, Régisseur, Station expérimentale fédérale, Harrow, Ont.

PROPOS AGRICOLES

Faisons de bonnes conserves

La saison des fruits et des légumes ramène la question des conserves et des confitures, qui intéressent spécialement la ménagère. Il y a bien des façons de faire des conserves mais il n'y en a qu'une de bonne. Les procédés qui ont été démontrés et éprouvés de toutes façons par la Division des fruits du Ministère fédéral de l'Agriculture sont décrits en détail dans le feuillet No 109 "Conserves de fruit et de légumes". Ce petit feuillet, préparé par un expert, donne des instructions détaillées sur la façon de procéder ainsi des horaires utiles pour la cuisson des fruits et des légumes dont on veut faire des conserves. Il traite également du matériel de cuisine qui doit être employé et indique les moyens d'obtenir les meilleurs résultats avec le matériel que l'on trouve déjà dans la maison ordinaire.

Toujours les mauvaises herbes

Nous voici au moment de l'année où le problème éternel du cultivateur revient au premier plan. Nous voulons parler des mauvaises herbes. C'est aussi le moment le plus propice pour les extirper. Il n'y a qu'une chose à faire avec les mauvaises herbes: — s'en débarrasser. La culture est le meilleur moyen d'y arriver. Détruisons-les avant qu'elles aient l'occasion de monter à graine; — les sarclages sont utiles pour certaines récoltes; la jachère d'été pour les champs de grain; il y a aussi d'autres moyens. Deux bonnes raisons pour combattre les mauvaises herbes sont données par les experts du Ministère fédéral de

l'Agriculture: (1) les mauvaises herbes s'accaparent à leur profit une grande partie de l'humidité qui serait nécessaire pour les récoltes en végétation; (2) elles s'accaparent également beaucoup des principes fertilisants qui seraient nécessaires pour les récoltes en végétation.

La portée de l'enquête est agrandie

L'enquête économique sur l'industrie de la culture du pommier au Canada, qui a été inaugurée le 26 mai dans le comté de Prince-Edouard, Ontario, a été élargie de façon à comprendre les districts à pommes de la Nouvelle-Ecosse. Les travaux dans cette province ont commencé le 24 juin. L'enquête est conduite par les experts de la Division de l'économie agricole du Ministère fédéral de l'Agriculture. Les provinces de Québec et du Nouveau-Brunswick viendront ensuite, et plus tard les districts à pommes de la Colombie britannique. Lorsqu'on aura rassemblé les données sur la production, on s'occupera du transport, de la conservation et de la vente.

Parmi les meilleures du monde

Un rapport que vient de recevoir M. F. C. Elford, Aviculteur du Dominion, montre que les entrées canadiennes dans la section d'outremer du Concours National anglais de ponte qui se conduit actuellement en Grande-Bretagne, viennent parmi les premières. Elles ont eu les troisième et quatrième places respectivement. Un parquet de Leghorns blanches, entré par C. D. Calder, de Cowansville, P. Q., vient troisième avec un pointage total de 825 points, tandis qu'un parquet de la même race, présenté par J. C. Quandy, de Port Dover, Ont., vient quatrième avec un pointage de 782 points. Le premier parquet est une entrée de Rouges de Rhode Island venant de France qui a eu un avantage de 926 points. La deuxième place va à une entrée de la même race venant d'Irlande avec un pointage total de 924 points. Le concours ne sera terminé que dans quelques semaines, et d'ici là la situation des entrées canadiennes peut s'améliorer d'une façon sensible si elles maintiennent leur excellente production actuelle.

Nouveau laboratoire de végétal

Un des développements les plus importants de l'industrie horticole en ces dernières années a été l'inauguration à St. Catharines, le 30 juin, d'un nouveau laboratoire de pathologie végétale du Ministère fédéral de l'Agriculture. Un fait important au sujet du laboratoire de St. Catharines est que, pour la première fois depuis son inauguration, en 1912, les recherches pathologiques au sujet des vergers, de petits fruits et des légumes peuvent être conduites sur des vergers et des récoltes qui forment partie de la nouvelle institution. A côté du laboratoire lui-même, qui est un bâtiment tout à fait moderne de huit salles, il y a d'amples moyens pour étude en serre et en grande culture. Ce laboratoire devrait être très utile pour les producteurs de fruits et de légumes au Canada.

Evénements du Congrès d'aviation

Voici quelques-uns des principaux événements, inscrits au programme préparé pour l'avantage des délégués officiels et des membres qui assisteront au Congrès Mondial d'Aviculture au Palais de Cristal, Londres, en juillet:

- 21 juillet: réception par le Gouvernement de Sa Majesté à Lancaster House, St. James, 9.30 p. m.
22 juillet: Son Altesse Royale le Duc d'York ouvre officiellement le Congrès.
23 juillet: Banquet offert par le Gouvernement de Sa Majesté aux délégués officiels du Congrès.
25 juillet: parade de l'Armée et du Service Royal d'Aviation dans le Stadium du Palais de Cristal.
28 juillet: Concert à Handel par l'orchestre de l'opéra et un chœur de 2,000 personnes sous la

direction personnelle de Sir Thomas Beecham.

29 juillet: Réception au fameux Guildhall — hôtes de la Corporation de Londres.

30 juillet: Garden Party au Château Windsor. Les délégués seront les hôtes du Gouvernement de Sa Majesté.

Mrs Noel Buton, présidente du Sous-Comité des dames, a organisé un programme spécial de réception pour les dames qui assistent au Congrès et qui comporte beaucoup d'occasions intéressantes et exceptionnelles.

Etude de l'industrie ovine

Le Dr J. H. Grisdale a annoncé qu'en étude économique de l'industrie ovine dans la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie Britannique serait entreprise cet été. La Division de l'économie agricole et les Fermes expérimentales du Ministère fédéral de l'Agriculture coopèrent dans cette étude, qui comporte une étude complète des conditions de l'industrie ovine sur les herbages naturels et qui marquera le commencement d'un programme de recherches sur l'économie agricole, pour l'avantage de l'industrie animale. On compte que de 150 à 200 herbages naturels seront visités dans les trois provinces. Les experts du Ministère seront aidés, dans la conduite de cette enquête, par les représentants des Gouvernements provinciaux respectifs et par les Sociétés d'élevage.

Foin résistant à la rouille

Le blé n'est pas la seule récolte qui soit attaquée par la rouille. Les experts du Ministère fédéral de l'Agriculture donnent actuellement une attention spéciale au développement d'une variété rustique de mil et également de trèfle rouge; ce dernier est très gravement affecté par la rouille dans certaines régions de l'Est du Canada. Tout comme pour le blé et le lin, on choisit, dans les champs de mil et de trèfle très infectés de rouille, des plantes rustiques et sans rouille afin de créer des variétés résistantes à cette maladie. On a fait de très grands progrès vers l'identification d'une variété résistante à la rouille de ces deux plantes à foin importantes mais il faudra, de même que pour le blé, quelque temps pour établir la preuve de la qualité de ces nouvelles espèces sous ce rapport.

Analyse de l'eau

L'eau pure est l'une des choses les plus utiles dans l'exploitation d'une ferme, et l'un des services les plus importants que rendent les Fermes expérimentales du Ministère de l'Agriculture est l'analyse gratuite des eaux de ferme par le Service de la Chimie. Il a été analysé, au cours de l'année dernière, 158 échantillons venant de cha-

ne des neuf provinces; le pourcentage de pureté a été supérieur à la moyenne mais une bonne partie de cette eau était de qualité inférieure. Sur les échantillons essayés 39 p. c. ont été trouvés purs et sains; 29 p. c. suspects et probablement dangereux; 21 p. c. étaient sérieusement pollués et 11 pour cent absolument miprores à la consommation. Tous ceux qui désirent faire essayer la pureté de leur eau de ferme devraient se mettre en communication avec le Service de la Chimie des Fermes expérimentales, qui leur fournira des instructions complètes sur la préparation et l'expédition des échantillons.

L'ILE DU PRINCE EDOUARD

Lutte avec la Diphtérie

La plus petite province du Canada n'est pas la plus arriérée quant à la sanitation. Une campagne active d'immunisation contre la diphtérie est maintenant en marche. Le ministère provincial d'Hygiène veut en finir avec cette maladie de la même manière que la ville de Hamilton, Ontario, lui a enlevé droit de cité par un travail de sanitation à la fois courageux et intelligent.

NOTES SUR LA MODE

Suite de la page 3

timentaires. C'est le couturier, le fabricant et le producteur de soie, laine et coton qui imposent leurs volontés, dictés d'ailleurs par des raisons d'ordre économique. La production de tissus est-elle en baisse, on habilte les dames d'un minimum d'étoffe. Est-elle surabondante, on allonge et surcharge les robes.

Par ces temps de démocratie, les reines de beauté sont sans pouvoir, tout comme les princesses de la politique et de la finance. Le mot d'ordre est lancé par un groupe d'hommes d'affaires anonymes et mystérieux. Il n'y a pas à le discuter. Qui, du reste y songerait sérieusement?

A quoi bon d'ailleurs? Les femmes s'adaptent aux modes nouvelles avec une aisance et une promptitude qui tiennent du prodige. Le passage de la jupe courte à la jupe longue a toutefois suscité quelque résistance. De grands mots furent prononcés: innovation anti-sportive, anti-moderne, anti-rationnelle. Et il est de fait que si la robe habitée est décidément longue, très longue, l'on voit encore dans la rue, pour aller, venir et travailler, beaucoup de cotillons simples.

Traverserions-nous une crise de timidité? La métamorphose inouïe qui coupa la jupe au genou en fut pourtant exempte. Mais ne nous frappons pas. Déjà nous voyons des coquetteries vêtues à la dernière mode, monter en auto, en autobus ou en métro en retroussant leurs longues jupes d'un geste gracieux qui ravirait nos ancêtres.

SEULEMENT

\$2.35 . . .



pour ce

FER À REPASSER ELECTRIQUE

L'offre la plus remarquable de fers à repasser qu'il nous a été possible de vous assurer . . . par suite d'une entente avec le fabricant pour une période de deux semaines. Nous vous offrons jusqu'au Samedi, 2 Août, ces superbes fers à repasser parfaitement équilibrés, moyennant la somme modique de \$2.35. Venez faire votre choix dès aujourd'hui et ne manquez pas cette occasion.

Southern Canada Power Company Limited

"Appartenant à ceux qu'elle sert"



VOS vacances sont-elles exemptes de soucis ou non?

LES DEBOURSES de vacances devraient toujours être de l'argent bien dépensé

Souvent des vacances qui autrement seraient réellement bien-faisantes, sont gâtées par la pensée de ce qu'elles coûtent—peut-être par la pensée des sacrifices qu'il faudra s'imposer dans la suite.

Assurez-vous le maximum de plaisir et de profit en économisant bien à l'avance. Jouissez des émotions de l'attente aussi bien que des vacances elles-mêmes libres de tous soucis.

Des dépôts réguliers, commencés bien avant le temps, et inscrits si vous le désirez à un compte à part, vous donneront le genre de vacances que vous voulez avoir.

BANQUE DE MONTRÉAL

Fondée en 1817

L'ACTIF DEPASSE \$800,000,000 B. L'HOMME GERANT

Succursale de St-Hyacinthe

LE CLAIRON

Journal Hebdomadaire publié à St-Hyacinthe tous les vendredis au N° 173 rue Girouard, par L'Imprimerie Yamaska

ABONNEMENT

A St-Hyacinthe (livré à domicile) et aux Etats-Unis, par année \$1.50 Ailleurs au Canada 1.00

3 CTS LE NUMERO

En vente chez MM. Edouard Dupont, 86 rue Mondor et H. Barré, 231, rue Cascades, marchands de journaux.

PACIFIQUE CANADIEN



ACHETEZ

VOS

BILLETS

CHEZ

A. DAUNAIS

Agent — Téléphone 70

23 1/2 Rue Laframboise P. S. — Privilège de voyager par Canadien National jusqu'à Montréal et prendre le Pacifique Canadien ensuite. Sur demande M. Daunais accompagnera les passagers à Montréal et s'occupera des transferts, etc.



CANADIEN NATIONAL

Pour BILLETS et renseignements adressez-vous à E. O. Picard, agent pour la ville, 37 Laframboise.

GRATIS



VERITABLE AUBAINE

A VENDRE

Fontaine - Soda — Tables avec dessus en Vitalline pour hôtel ou restaurant — Caisse enregistreuse — Vaisselle — Etc., Etc.

S'adresser au CLAIRON, Tél. 143 jno



Rhumatisme Le "Minard's" est l'ennemi de toutes les affections rhumatismales. Pratiquez des frictions énergiques et répétées. Soulagement immédiat. Assouplissement des articulations. Vie nouvelle apportée aux tissus. Frictionnez! 6F



J. A. BEAUREGARD

Meublier en fibre rotin Spécialité rembourage bas prix Tapisserie pour meubles. TEL: 794 J 236 rue Cascades ST-HYACINTHE.

MINAKI LODGE



Fraicheur des lacs-paradis des bois . . .

Minaki . . . délicieuse retraite . . . vous offre les charmes naturels des lacs et des forêts de l'Ontario Occidental. C'est là qu'un séjour enchanté vous attend au sein de la franche hospitalité du Minaki Lodge. Golf au milieu de la grande nature . . . yacht, natation . . . et pêches merveilleuses. Faites de Minaki, cette année, l'objet de vos vacances . . . ou bien arrêtez-vous en route vers l'Ouest.

Renseignements complets auprès de tout agent du Canadien National.

CANADIEN NATIONAL Le Plus Grand Chemin de Fer de l'Amérique

INFORMATIONS GÉNÉRALES

EXCURSION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

Montréal-Toronto

Pour la troisième année consécutive, la Chambre de Commerce de Montréal est heureuse d'annoncer à tous ses membres et à leurs amis, ainsi qu'aux membres de toutes les Chambres de Commerce de la Province de Québec, qu'elle organisera une grande excursion à l'Exposition Canadienne de Toronto, avec visite de cette ville et des chutes Niagara, du côté canadien et du côté américain. Elle compte que comme par les années passées, cette excursion sera couronnée du plus franc succès. On se rappelle que l'an dernier près de 200 personnes firent cet intéressant voyage.

Le groupe, ayant à sa tête M. Charles Duquette, président de la Chambre de Commerce de Montréal, quittera cette ville à 10.30 hrs., heure d'été, mercredi soir le 27 août prochain par convoi spécial de luxe du Pacifique Canadien. Celui-ci arrivera à Toronto à 8 hrs. a. m. jeudi le 28 août et les excursionnistes s'embarqueront immédiatement sur un bateau qui les conduira jusqu'aux chutes Niagara par le lac Ontario. A Lewiston, N. Y., des tramways spécialement mis à la disposition des voyageurs, les conduiront à Niagara Falls, N. Y., par la route qui longe la gorge en bas des chutes. Le lunch sera ensuite servi du côté canadien et l'après-midi sera libre, pour que chacun puisse visiter les environs à son aise. Le retour à Toronto se fera par bateau durant la soirée et à leur arrivée dans la Ville-Reine, les voyageurs se retireront à l'hôtel "Royal York" du Pacifique Canadien, pour y passer la nuit du jeudi.

Le lendemain vendredi le 29 août, après le déjeuner servi au "Royal York", il y aura visite de la ville de Toronto en auto-car qui se terminera sur les terrains de l'Exposition.

Comme l'Exposition de 1930 aura pour thème "L'année du Canada", chacune des provinces du Dominion y exhibera des produits de choix. Pour donner une idée de l'ampleur de cette entreprise vraiment nationale, qu'il nous suffise de dire que les terrains couvrent une superficie de 350 acres sur lesquels sont construits plus de 100 édifices dont la valeur, y compris les terrains, est de \$20,000,000.

La représentation devant la grande estrade, chaque soir, sera intitulée "Les Voyageurs" et consistera en une revue du développement du Dominion depuis les premiers temps de la colonie. Ce spectacle devrait contribuer plus que tout autre à attirer un grand nombre de visiteurs et il serait à souhaiter que nos hommes d'affaires canadiens-français profitassent de cette aubaine offerte par l'Excursion de la Chambre de Commerce de Montréal.

PROCHAIN CONGRES

Les médecins de langue française de l'Amérique du Nord

Le professeur Albert PAQUET

Je croyais le docteur Paquet d'un abord difficile. Sa stature, la sobriété de son élégance, la gravité et la distinction de ses manières me rappelaient malgré moi ces types de hauts officiers de l'ancienne cour ayant conservé au civil l'air distant et réservé de leur rang de jadis.

Mais la chaude poignée de main qui m'accueille, la parole aimable qui l'accompagne, me mettent bientôt en confiance. Je risque immédiatement: "Je viens pour l'interview..." — "Ah! oui; la nouvelle manière biographique. Je n'aime guère cela. Il faut parler de soi et on en parle toujours trop..." depuis Pascal. Mais comme c'est pour le congrès!

"Je suis né à Saint-Nicolas, comté de Lévis, en 1878. Rien ne me prédisait ce que je devais faire. A la fin de mes études classiques, j'ai pris la médecine comme étant la profession qui cadrait le mieux avec mes goûts d'activité et d'indépendance. Mais je n'ai réellement aimé la chirurgie que lors de mes premières années de contact avec

le malade. Depuis 1902, après avoir été reçu médecin à Laval de Québec, je me suis efforcé de comprendre ce que la chirurgie pouvait révéler à ma curiosité et, j'ajouterai, à mon enthousiasme. Inutile de vous dire que ces études je les ai perfectionnées — pardon! de ce vilain mot! — je les ai continuées, veux-je dire, à Paris pendant quelques années. En médecine comme en chirurgie, on n'a jamais fini de s'instruire. On peut perfectionner une technique, une statistique, mais par l'étude seulement. L'étude, l'observation, autant de leviers d'avancement, autant de moyens de compréhension. Il est vrai qu'aujourd'hui, j'ai limité mon travail à la chirurgie abdominale. J'ai dit: mon travail, non pas mon instruction. En médecine, il faut avoir une vue d'ensemble pour arriver à comprendre quelque point particulier. Et c'est pourquoi je prise tellement l'utilité de nos congrès, de notre congrès, où de magnifiques symposiums sont toujours faits par des hommes de carrière scientifique. J'étais du reste, secrétaire du deuxième Congrès de l'Association, tenu à Québec."

"Mais n'êtes-vous pas attaché à quelque hôpital?"

"A plusieurs: l'hôpital Saint-François d'Assise, l'hôpital Saint-Luc et l'hôpital de l'Enfant Jésus. L'hôpital est le meilleur endroit pour approfondir sa connaissance des misères humaines."

"Et l'enseignement?"

"Je suis professeur d'Anatomie et de Médecine opératoire à l'Université Laval. L'enseignement prend tout le temps que me laissent ma clientèle et mon service. L'Université! Grand mot qui désigne une très belle chose, quand elle est dépourvue de certaines contingences et que, comme elle doit l'être, dans toute la grandeur de son but. Et ce mot garde surtout chez nous, canadiens-français, toute sa force; car n'oublions pas que c'est à l'enseignement de nos aînés que nous devons d'être ce que nous sommes. Il est vrai qu'en science, avons surtout suivi le mouvement contemporain, mais nous l'avons suivi en construisant des universités, en bâtissant des hôpitaux, en développant des laboratoires. Et cette force, capable de nous avoir fait mener de front le développement scientifique et le développement matériel, mérite toute notre admiration. Sans doute, la lutte à laquelle nous avons été mêlés n'a pas été sans faire naître des dissensions, sans créer des courants d'opinions divergentes, qui malheureusement durent encore. Ceci ne doit pas compter en face de l'idée, en face de l'Oeuvre!"

Le professeur Paquet s'arrête brusquement. Il se remet sur cette défensive qui ne le quitte guère. Pourquoi livrer à l'inconnu que je suis le fond idéaliste de son caractère? Nous sortons de l'hôpital Saint-Luc. A ce moment passe, enveloppé d'un long suaire, un corps qui a cessé de vivre.

"Un cas malheureux!" fait le docteur Paquet. Pas un mot de défense contre l'inévitable. Pas une excuse pour sauver les apparences. On devine en lui, à cette simple phrase, l'homme qui s'incline devant la mort et qui frémit encore du rude combat qu'il vient de lui livrer. Tant de malades doivent la vie à la sûreté de son diagnostic et à l'habileté de son bistouri qu'il n'exécute plus la mort, il la comprend.

"Au revoir! Je vous reverrai bientôt à Montréal. Je vous souhaite pour votre congrès tout le succès possible. Comptez absolument sur moi et sur... mon rapport. Car je suis toujours rapporteur. n'est-ce pas?" fait-il en riant. "En attendant, je vais au golf, c'est mon sport favori!"

Et le docteur Paquet s'éloigne, militaire, un peu hautain, le sourire aux lèvres, un peu surpris d'avoir tant parlé.

Je croyais le docteur Paquet d'un abord un peu plus difficile...

Roméo Boucher

Essayez une annonce dans notre Journal, ça paye!

GRATIS
Nouveau service à dîner (semi-porcelaine) 97 morceaux, valeur \$30.00, donné GRATIS avec le
THE et CAFE MIKADO
ACTUELLEMENT CHAQUE PAQUET CONTIENT UNE ASSIETTE (9 POUCES), D'UNE VALEUR DE 30c.
Meilleur que tout autre thé et café du même prix.
Noir - 65c. lb.
Japon & Café - 70c. lb.
GLOBE TEA CO. MONTREAL
En vente aux endroits suivants:
A. BEAUDRY,
J. R. CABANA,
JOS. DONAIS,
GLACU & FRÈRE,
JOS. LACHAPELLE,
LAROUCHELLE & COURCHESNE,
JOS. MARCHESSAULT,
H. MESSIER & FILS,
ADELARD MONGEAU,
P. E. NADEAU,
OVIDE POULIN.

LE CODE DU BON CHAUFFEUR

- 1.— Conduire sagement et avec prudence;
- 2.— Connaître et observer le code de la route;
- 3.— Respecter les droits d'autrui;
- 4.— Être aussi courtois sur la route qu'à la maison;
- 5.— Conduire droit en avant, sans zigzaguer;
- 6.— Signaler arrêts et tournants;
- 7.— Signaler, tout départ du trottoir;
- 8.— Arrêter à tous les passages à niveau non protégés, changer de vitesse et continuer si la route est libre;
- 9.— Prévoir et prévenir les accidents;
- 10.— Être prudent pour soi-même et pour les autres;
- 11.— Éviter de dépasser dans les pentes et aux tournants;
- 12.— Toujours serrer la droite, surtout au haut d'une pente et aux tournants.

BEAUCOUP ONT CETTE MALADIE SANS LE SAVOIR

L'épreuve Wassermann devrait être pratiquée régulièrement dans tous les hôpitaux.

Toronto— Plusieurs personnes sont atteintes de la syphilis et ne s'en doutent pas voilà ce que nous pouvons conclure d'un rapport récemment communiqué au Conseil Canadien d'Hygiène sociale par le Comité pour les maladies vénériennes.

"Le comité, annonce le rapport, se rend compte de la prime importance d'inclure l'épreuve Wassermann — l'épreuve pour la syphilis — dans tous les examens que le médecin fait à son bureau."

Nous ne pouvons trop insister sur la nécessité de rendre l'épreuve Wassermann obligatoire dans toutes les institutions publiques.

La valeur de cette épreuve quand elle est obligatoire dans les institutions publiques n'est plus à démontrer. Il y a des centaines de cas de syphilis qui ne présentent aucun symptômes mais qui peuvent être découverts au moyen de cette épreuve. Les résultats les plus concluants obtenus dans la campagne contre la syphilis depuis la Grande Guerre sont dus à l'épreuve obligatoire Wassermann. Tout malade admis à un hôpital pour quelque raison que ce fût, a subi cette épreuve. Dans les grandes villes on admet volontiers cette manière d'agir, mais dans les campagnes et les petits centres on réagit par crainte de l'exclusion sociale qui résulterait des indiscretions probables, si l'épreuve révélait la présence de la maladie.

L'Ontario a une loi qui assure le secret le plus absolu dans tous les cas de maladies vénériennes.

La vie n'est pas un chemin flétri de mousse et gonflé de fleurs.

Le cœur peut produire des larmes alors que les yeux n'en répandent pas.

—P. Faber.

DANS CENT ANS D'ICI

A LA MAISON DE CAMPAGNE

ALLO! C'EST TOI JOS! JE TE VOIS MAINTENANT - NOTRE FAMEUX CONTRAT DE MARINADES? OUI - OUI - JE SUIS À LA CAMPAGNE, AU REPOS. ... TOUT VA BIEN. COMMENT SE COMPORTE LE MARCHÉ?

MON MARI DEVRAIT BIEN OUBLIER À LA CAMPAGNE SES CONTRATS ET SES ACTIONS À LA BOURSE.

SI JE POUVAIS PROFITER DE LA BAISSE POUR ACHETER, JE SERAIS AUSSI RICHE QUE LE PATRON.

TELEVISION RADIO-PHONE DE LUXE MODÈLE D'ÉTÉ

EH BIEN! NOTRE FAMEUX CONTRAT ATTENDRA GARÇON/APPORTEZ-MOI UN ÉVENTAIL ÉLECTRIQUE ET UNE BOUTEILLE DE FRONTENAC.

Ayez toujours de la Frontenac sous la main!

Frontenac Old Brew Ale

21

Réduction de la dette publique et des impôts -- sous l'Administration King

Dette publique diminuée de: - \$257,866,939
Impôts réduits de: - - - - \$118,000,000



King a fait prospérer le Canada

Chaque année depuis 1926, le gouvernement King a réduit substantiellement la dette du pays. Si la dette publique continuait à être réduite au taux auquel l'Administration King a réussi à la réduire, le Canada serait entièrement libéré de toute dette dans le cours des 40 ans qui vont suivre.

Durant les cinq dernières années, l'Administration King a, de plus, tout en créant des surplus et en réduisant la dette, épargné plus de \$118,000,000 au contribuable canadien par une réduction substantielle des impôts. C'est ainsi que l'impôt sur le revenu, tant individuel que des corporations, a été réduit graduellement. L'impôt de 6% sur les ventes a été réduit à 5% en 1924, à 4% en 1927, à 3% en 1928, à 2% en 1929 et à 1% en 1930. Les impôts contrariaires (nuisance taxes) sur les chèques, quittances, billets de chemins de fer et de bateaux, primes d'assurances, dépêches télégraphiques et câblagrammes ont été entièrement abolis, sauf l'impôt de 2 cents sur chèques de plus de \$10.00—En 1926, le taux postal des lettres au Canada fut réduit de 3 à 2 cents et le taux à deux sous fut rétabli entre le Canada et la Grande Bretagne.

Malgré le lourd héritage de dettes que nous avons laissé la guerre et l'extravagance conservatrice, le gouvernement King a pu remettre nos finances sur pied, créer des surplus, réduire notre dette nationale et nos impôts, stimuler le commerce et l'industrie et apporter au Canada la plus-florissante période de progrès que nous ayons connue.

Réduction de l'impôt sur les ventes

Cet impôt de 6% a été réduit:

- en 1924 à 5%
- en 1927 à 4%
- en 1928 à 3%
- en 1929 à 2%
- en 1930 à 1%

UN VOTE POUR KING ET LE PARTI LIBERAL EST UN VOTE POUR LE DEVELOPPEMENT DU PAYS

Le Comité Central Libéral, 23 rue Saint-Jacques Ouest, Montréal.

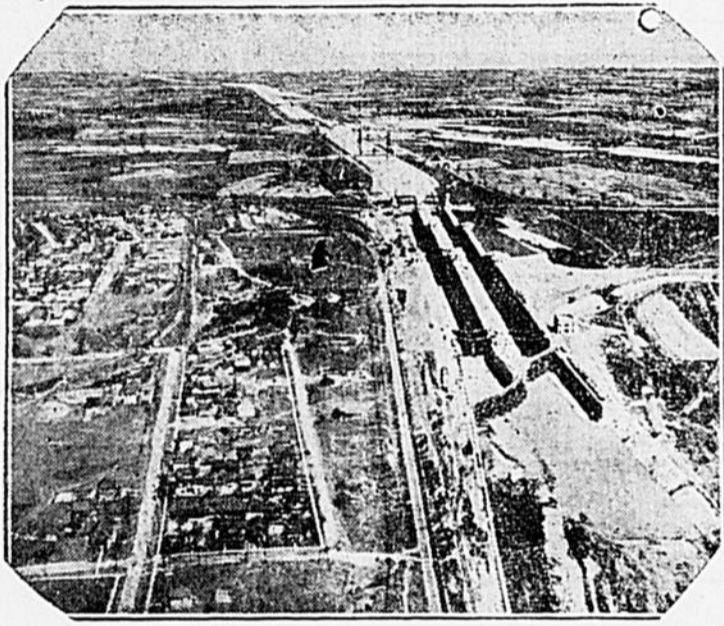
LES TRAVAUX DU CANAL WELLAND

Important tronçon de la voie des Grands Lacs, qui a été mis en service le 1er juillet dernier.

Le canal de navigation de Welland, qui a été ouvert aux navires le 1er juillet 1930, forme l'un des principaux tronçons de la grande voie navigable qui commence au détroit de Belle-Isle, remonte le St-Laurent et les Grands Lacs pour atteindre l'extrémité occidentale du lac Supérieur, après un parcours de 2,339 milles.

Tant de souvenirs se rattachent au canal de Welland, artère vitale du commerce canadien, qu'on peut dire que son histoire fournit un tableau des événements importants qui ont marqué depuis cent ans l'avance du Dominion parmi les nations du monde. Pour parer à l'accroissement constant du volume de commerce, il a fallu construire successivement pas moins de trois canaux à travers la presqu'île de Niagara, dans la province d'Ontario, entre le lac Érié et le lac Ontario, avant le canal actuel. Le premier fut inauguré en 1829, le deuxième en 1845 et le troisième en 1870.

Des améliorations au canal de 1870, portant sa profondeur à 14 pieds, furent réalisées et d'autres mesures furent prises jusqu'à 1913 alors qu'on constata qu'un nouveau canal de dimensions beaucoup plus grandes était d'une absolue nécessité.



Canal de Welland—Récente photographie de la volée d'écluses doubles établies sur le flanc de l'escarpement entre les lacs Érié et Ontario. Ces écluses, portant les numéros 4, 5 et 6, permettent la circulation simultanée des navires dans les deux sens. Elles rachètent une dénivellation totale de 139 1/2 pieds.

veau du lac Érié. C'est là une idée entièrement nouvelle, et la navigation la construction, mais les travaux ont avancé si rapidement au cours des quelques dernières années que le 1er juillet passé, en la fête de la Confédération, le Canada a inauguré solennellement l'un des plus grands canaux du monde, que distinguent plusieurs caractéristiques importantes.

La longueur totale du canal est de 27.7 milles entre les points extrêmes des approches situées à Port Weller, dans le lac Ontario, et à Port Colborne, dans le lac Érié. Pour toutes les fins pratiques de la navigation, le canal suit une ligne droite sur toute sa longueur, et la différence de niveau entre le lac Ontario et le lac Érié (326 1/2 pds) est rachetée par sept écluses de 46 1/2 pieds de hauteur chacune et par une écluse de garde. La longueur utile de ces écluses est de 820 pieds, la largeur utile, 80 pieds, avec 30 pieds d'eau sur les seuils. Cette hauteur d'eau permettra, plus tard, de porter la profondeur du canal entier à 30 pieds par le dragage des biefs, qui ont actuellement une profondeur minimum de 25 pieds. Les biefs ont 200 pieds de largeur au fond et 310 pieds à la surface de l'eau. Les bassins de Port Weller et de Port Colborne, qui pourraient avoir à souffrir de l'action des vagues, ont été dragués jusqu'à une profondeur moyenne de 27 1/2 pieds au-dessous du niveau normal des

sité. La Grande Guerre en retarda La hauteur des écluses du canal de Welland est sans précédent, eu égard à leurs autres dimensions. Les écluses en échelons Nos 4, 5 et 6, sur le flanc de l'escarpement, sont doubles, d'une seule volée, et rachètent une différence totale de niveau de 139 1/2 pieds. Elles sont semblables aux écluses de Gatun, sur le canal de Panama, lesquelles, tout en étant de dimensions quelque peu plus grandes, ne rachètent qu'une chute totale de 85 pieds. Au moyen de ces écluses doubles, il est possible de faire circuler les navires simultanément dans les deux sens.

Plusieurs autres détails intéressants caractérisent le nouveau canal qui traverse l'ancien à plusieurs points et coïncide avec lui à certains autres, à l'entier avantage du nouveau. Ainsi, de Welland à Humberstone, le nouveau canal emprunte le parcours de l'ancien, mais immédiatement au nord de Humberstone le nouveau canal quitte l'autre pour continuer en ligne droite jusqu'au bassin de Port Colborne, évitant de la sorte une courbe très prononcée du vieux canal désigné sous le nom de Coude de Ramey. De même, en maintenant le niveau supérieur du canal, entre Port Colborne, lac Érié, et Thorold, à une hauteur régulière au moyen d'une écluse de garde, on pourra faire passer les vaisseaux dans le canal sans aucun délai, malgré la variation fréquente du ni-

basées eaux. tion s'en trouve grandement améliorée.

Le temps requis pour remplir une écluse est de 8 minutes et l'on estime que le passage d'un vaisseau d'un échelon à l'autre prendra une vingtaine de minutes. Le temps que prendra un vaisseau pour franchir le canal entier est estimé à huit heures, comparativement aux quinze ou dix-huit heures que nécessite le canal actuellement utilisé. Pour l'éclairage du nouveau canal et la manœuvre des divers engins on utilisera l'énergie électrique produite par l'écoulement d'eau résultant du fonctionnement du canal. Bien qu'on se soit efforcé de réduire au minimum le nombre des ouvrages d'art, on a tout de même dû construire pas moins de 21 ponts de chemins de fer et de routes.

L'ouverture du nouveau canal permettra aux gros navires, dont plusieurs mesurent plus de six cents pieds de longueur, et qui jusqu'ici ne pouvaient sortir des lacs situés en amont du canal, de transporter leur cargaison jusqu'à l'extrémité inférieure du lac Ontario et, très prochainement, jusqu'à Prescott, où l'on est à construire les entrepôts nécessaires. De ce fait, le transport par chaland et chemins de fer entre les vaisseaux des Grands Lacs et les navires océaniques se trouvera réduit dans une large mesure.

NOS SITES HISTORIQUES

Nos grandes routes. Nombreux endroits intéressants situés sur le parcours de bonnes routes d'automobiles.

Simultanément avec l'extension de notre système routier on a constaté parmi le public une recrudescence d'intérêt envers les grands faits de l'histoire du Canada. Une conséquence de cette tendance a été d'engager le gouvernement fédéral à confier la garde des sites et des monuments historiques au Service

des Pares Nationaux du Canada, ministère de l'Intérieur, qui est secondé par un bureau consultatif formé d'historiens canadiens réputés. Ce Service est sans cesse occupé à préserver et à restaurer des bâtiments, des ruines et des monuments historiques, et à ériger des cairns et des plaques commémorant des événements marquants et des personnages éminents. Plusieurs endroits historiquement importants qu'on peut visiter au cours d'un voyage en auto entre l'Ontario oriental et la Nouvelle-Ecosse sont indiqués ci-dessous:—

Vos pires ennemis

sont les mouches, disent les autorités en hygiène publique. Procurez-vous Flit et le Vaporisateur Spécial Flit.



Sur le chemin du Roi No 2, à Prescott, en face du St-Laurent, se trouve le Fort Wellington qui servit à la défense de la région depuis 1812 jusqu'à son abandon en 1886. Deux milles à l'est du fort s'élève le vieux moulin de Windmill Point où les Canadiens restés loyaux repoussèrent une tentative d'invasion en 1838. Cinq milles à l'est de la ville de Morrisburg au haut obélisque de granit rouge marque le champ de bataille de la ferme Chrysler, scène d'un important combat au cours de la guerre de 1812-14. Sur une petite île du Saint-Laurent, en face de South Lancaster s'élève le cairn Glengarry, érigé par la milice des "Highlanders" de Glengarry, en l'honneur de Sir John Colborne, qui commanda les troupes de Sa Majesté pendant la rébellion de 1837-38.

Dans la province de Québec, l'automobiliste trouve de nombreux souvenirs des événements importants qui ont marqué les débuts de l'histoire de cette partie du Dominion. Les points intéressants des 2 principales villes de la province, Montréal et Québec, sont trop bien connus pour qu'il soit besoin de les rappeler. On trouvera énumérés ci-après plusieurs sites et monuments historiques remarquables qu'on peut voir au cours d'un voyage dans la partie méridionale de la province:—

Le fort Chambly, sur la rivière Richelieu, n'est qu'à une demi-heure de Montréal en auto. Les premières fortifications furent élevées en 1665 par les français qui commandaient le capitaine de Chambly. Elles furent reconstruites en 1709 et réparées plus tard, et furent définitivement abandonnées comme ouvrage militaire en 1851. Après des années de négligence, le fort a été confié en 1921 aux soins du Service des Pares nationaux et déclaré site historique national, après quoi des travaux de préservation y ont été effectués. Une bonne route d'automobiles longeant le Richelieu vers le sud conduit le visiteur jusqu'aux ruines massives du fort Lennox, Ile-aux-Noix. Cette île fut fortifiée par les Français, mais les ouvrages actuels furent érigés par les Anglais en 1818. Le Ministère de l'Intérieur a pris le fort sous sa garde en 1921. A Longueuil, une plaque apposée sur l'église marque le site du fort de Longueuil. A Verchères, une magnifique statue de bronze de Madeleine de Verchères commémore l'héroïne déployée par cette jeune fille dans la lutte contre les Iroquois. Un cairn et une plaque marquent, à Sorel, le site du fort Richelieu.

La ville de St-Jean, Nouveau-Brunswick, bâtie sur la rive de la baie de Fundy, est un centre d'un grand intérêt historique. Aux confins de la ville, sur une colline que domine la baie, se trouve le site de l'ancien fort Howe. Près du rivage, une plaque commémore le débarquement des "United Empire loyalists" en 1783. Des plaques ont aussi été érigées par le ministère de l'Intérieur sur les sites du fort LaTour et du fort Charnisay. Près de Sackville, le gouvernement fédéral a établi un parc historique sur l'emplacement du fort Beauséjour, place forte bâtie par les Français.

Passant du Nouveau-Brunswick à la Nouvelle-Ecosse, l'automobile arrive à Windsor (Nouvelle-Ecosse) où un cairn et une plaque marquent l'emplacement du fort Edward, qui a joué un rôle important durant les guerres de 1755-62 et de 1775-82. Une plaque a aussi été érigée dans la ville pour commémorer la fondation du King's College, première université créée au Cana-

da. A Annapolis Royal, le fort Anne forme le centre du Parc national qui porte son nom. C'est l'emplacement d'un des plus anciens établissements du Canada, fondé par les Français en 1604. D'Annapolis une route pittoresque qui longe le littoral conduit l'automobile à Halifax, ville très riche en souvenirs historiques. Halifax fut les premiers chantiers maritimes, le premier atelier d'imprimerie et le premier bureau de poste de l'Amérique Britannique du Nord. Des plaques commémorent ces faits intéressants.

Le site historique qui marque le terme d'un voyage dans les provinces Maritimes est le fort de Louisbourg, dont les ruines majestueuses s'élèvent dans l'île du Cap-Breton. Le Service des Pares nationaux du Canada a fait à cet endroit l'acquisition de cinq cents acres de terrain et effectué d'importants travaux en vue de la préservation des ruines.

"Ressources Naturelles"

LA PROVINCE DE QUEBEC Aura bientôt 19 unités sanitaires de comté.

Aura bientôt 19 unités sanitaires de ce nouveau système de sanitation au Canada.

Le Québec continue à distancer les autres provinces du Canada par sa solution ultra-moderne du problème de la sanitation rurale.

Deux nouvelles Unités Sanitaires de comtés—bureaux d'hygiène en miniature avec fonctionnaires permanents, desservant les districts ruraux et remplaçant les anciens officiers médicaux d'hygiène qui ne pouvaient donner qu'une partie de leur temps—seront établies sous peu.

L'une sera dans Rimouski, l'autre dans Frontenac. Cela fera un total de dix-neuf Unités Sanitaires de comté pour la province de Québec, exerçant leur influence bienfaisante dans vingt-trois comtés.

Les hygiénistes sont d'accord que les changements qui s'opèrent dans la province de Québec, sous ce rapport, constituent une véritable révolution sanitaire. La province tout entière fut persuadée de l'efficacité du système quand la première Unité Sanitaire établie dans la Beauce démontra ses capacités en sauvant un grand nombre de vies au cours des deux premières années de son existence. Aujourd'hui la population tout entière seconde cette innovation.

Messieurs les membres du clergé participent activement à l'établissement de ce système et l'appuient de toute leur influence.

Le commerce de l'empire se développe

L'agriculture canadienne est toujours en quête de nouveaux débouchés, et, d'autre part, les producteurs dans les autres parties de l'empire cherchent à développer leurs débouchés au Canada pour les produits qui sont nécessaires à notre pays. Les renseignements reçus par le ministère de l'Agriculture à Ottawa montrent qu'il s'est expédié dans l'Ouest du Canada 208 wagons de bananes venant des Antilles britanniques. Nous apprenons maintenant que la première expédition d'oranges et de citrons venant de la Nouvelle-Galles du Sud arrivera à Vancouver vers le 15 juillet. Le Canada établit la réciprocité par ses exportations de pommes de terre aux Antilles britanniques et ses expéditions de pommes et d'oignons sur les Antipodes.

IL MONTERA SUR L'ECHAFAUD

Suite de la page 1

et prépara une valise, qu'il emplit de linge et vêtements dont une forte partie appartenait à White. Une fois sur le train, Laura White demanda à Cortland ce qu'il avait fait à Ward, mais elle ne reçut pas de réponse. Ce n'est qu'à Montréal que Cortland consentit à parler. Il dit qu'il avait frappé Ward, et l'avait laissé inconscient dans la maison. Quelques jours plus tard, le couple lut dans les journaux le récit de l'assassinat de Mark Ward, et Ray Cortland demanda à sa compagnie d'acheter pour lui une bouteille de teinture pour les cheveux, ce qu'elle fit.

Ray Cortland a comparu dans la soirée, à la demande de ses avocats, MM. Gaetan Sylvestre et Philippe Pothier. A plusieurs reprises, il s'est senti un peu indisposé et le tribunal dut suspendre le témoignage. Il était encore dans la boîte aux témoins à 10 heures 45, quand le tribunal s'ajourna.

Cortland, qui est âgé de 22 ans, vient de Hamilton, Ont. Il est marié, père d'un enfant, sa femme et son enfant demeurant encore à Hamilton. Cortland a déjà fait de la prison. Il a été arrêté à neuf reprises dans le passé, sur des accusations de faux ou de parjure, et il a été condamné à trois ans de pénitencier, à Kingston. Il fut remis en liberté sur parole, après un environ de détention. Cortland parle surtout de son séjour à Richelieu, chez le fermier Mark Ward. Quand il est arrivé chez Ward, en décembre 1929, il a rencontré Robert Wing qui s'est entremis entre lui et Ward pour que ce dernier donne de l'emploi au jeune homme. Au début, tout alla bien, puis Ward commença à disputer et à se montrer mécontent. Cortland affirme que Ward était un homme qui buvait beaucoup. Le samedi soir, surtout, il achetait toujours de la bière et il avait coutume de s'enivrer, à tel point qu'il ne commençait à se dégriser que le mercredi suivant. Dans la journée du 7 janvier, Cortland alla travailler au bois. Il n'avait ni diné, ni soupé, et trouva Ward parti de la maison. Celui-ci entra peu après, toutefois, et il commença à disputer Cortland. Une chicane s'ensuivit, et Cortland demanda à son employeur s'il était content de lui ou non, s'il était satisfait ou non de son travail. Ward ne répondit pas un mot à ces questions, mais il dit à Cortland qu'il aurait à s'en aller au plus tôt et le menaça de la police. Cortland dit alors qu'il partirait et Ward sortit.

Le lendemain, de très bonne heure, vers les 2 heures, Cortland se leva pour boire. Il se leva de nouveau, un peu avant six heures

LA MALADIE TUE PLUSIEURS ANNEES AVANT LE TEMPS

Le public devrait sortir de sa léthargie et déclarer les organisations sanitaires.

Toronto — Les organisations d'hygiène les plus en vue sont unanimes à déclarer que des milliers de Canadiens meurent plusieurs années avant leur temps, emportés par les maladies qui pourraient être prévenues.

Au cours des dernières semaines, trois différentes sociétés, le Conseil d'Hygiène sociale, l'Association Médicale de l'Ontario, les Officiers Médicaux d'Hygiène de l'Ontario ont tenu, ici, leurs réunions annuelles. Toutes trois furent unanimes à affirmer que la diphtérie et la typhoïde disparaîtraient en très peu de temps si le public en général n'était pas si insouciant et prenait davantage des moyens de prévenir la maladie que lui fournit l'art médical. Des milliers de personnes pourraient prolonger leur vie pendant plusieurs années en subissant un examen complet au moins tous les ans. En peu de mots, il vaut mieux prévenir que guérir.

"Quand trois sociétés de renom, représentant les diverses phases du travail public, sont complètement d'accord sur une question aussi importante, affirmait le docteur Gorden-P. Jackson, officier médical d'hygiène pour la ville de Toronto, le public ferait bien de suivre leur avis."

Essayez une annonce dans notre Journal, ça paye!

pour allumer le poêle, et Ward se leva également. Ici, il eut une nouvelle querelle entre les deux hommes, et Ward finit par frapper Cortland au visage. Celui-ci se défendit d'abord assez mollement, essayant d'écarter le vieux. Mais l'autre s'obstinait si bien que les deux hommes poulèrent par terre, non loin du poêle. Un moment donné, Ward donna un coup de genou dans le côté de Cortland et celui-ci pour se défendre frappa Ward avec la clef du poêle, sur laquelle il avait réussi à mettre la main. Les deux hommes se relevèrent, entrèrent dans la chambre de Ward, et finirent par rouler ensemble sur le lit. Ils se trouvèrent de nouveau debout, et Cortland frappa Ward une seconde fois à l'aide de la clef du poêle. Il n'avait pas l'intention tuer Ward, mais simplement de l'immobiliser pour s'en débarrasser. A son point de vue, quand il a quitté la place Ward n'était sûrement pas mort. Il admit avoir attaché les mains et les pieds du vieillard, mais nie catégoriquement l'avoir passé une corde autour du cou. Il prit quelque \$30, dans la poche du pantalon de Ward, prépara une valise avec l'aide de Laura White, puis se dirigea avec celle-ci vers la station de Richelieu, en route pour Montréal. Cortland jure positivement qu'il a barré les deux portes de la maison de Ward, avant de quitter celle-ci. Le détective Jargailles, de la sûreté provinciale, dit dans quelles circonstances il s'est rendu à Richelieu, les 13 et 14 janvier, pour enquêter sur l'affaire de meurtre de Mark Ward. Il a interrogé les membres de la famille du défunt, les voisins et autres personnes. Il était accompagné du détective Larnier. Quand les deux hommes arrivèrent à la maison de Ward, rien n'avait été dérangé.

Le cadavre était encore dans la position où il avait été trouvé. Les deux hommes retournèrent à Montréal et quelques jours plus tard, arrièrent Cortland et Laura White, au No 13 1/2, rue Plateau, un troisième étage, dans les circonstances que l'on sait. Les autres témoins qui comparurent furent Robert Wing, Henri Chicoine, de Richelieu, et Adélar Plouffe, de Marieville. Robert Wing était un ami de Mark Ward, il allait souvent chez lui surtout en été. Le 21 décembre 1929, qui était un samedi, Wing se rendit chez Ward pour y passer la nuit. Il y fit la connaissance de Ray Cortland et de Laura White qu'il reconnaît quand il est confronté avec eux. Il reconnaît aussi un rasoir qui lui appartient, et qui a été retrouvé à Montréal, dans la chambre de Cortland, ainsi que plusieurs objets, surtout des articles de vêtement qui sont censés avoir appartenu à Mark Ward, et qui sont parmi les exhibits du tri-

bunal. Henry Chicoine est propriétaire de garage, à Richelieu. Son établissement est situé à un quart de mille, environ, de la résidence de Ward. Le 8 janvier dernier, vers les 7 heures 30 du matin, il a vu Ray Cortland et Laura White qui se rendaient à la gare du Québec-Montréal & Southern, l'un et l'autre étaient habillés de khaki, et Chicoine remarqua que la femme White portait une culotte d'homme khaki. L'homme portait une valise brune, et le témoin reconnait la valise qui lui est montrée comme exhibit, devant le tribunal. On lui montre aussi des vêtements de couleur qui, ressemblent fortement, à son dire à ceux que portait l'accusé et sa compagne, le matin du 8 janvier.

Confronté avec Cortland et Laura White, le témoin les reconnaît comme les deux personnes qui ont demeuré chez Mark Ward, quelque temps avant le meurtre, au cours de l'hiver dernier. Adélar Plouffe demeure à Marieville, il était conducteur le 8 janvier dernier, sur le train du Québec, Montréal & Southern, qui desservait la région de Rougemont, Richelieu. Le matin du 8 janvier, son train était dû à Richelieu à 7 heures 28. Il a vu Cortland et Laura White et il a perçu le prix de leur passage. L'homme était dans le compartiment des fumeurs, la femme était seule, dans le compartiment ordinaire des voyageurs. L'homme et la femme ont payé chacun le prix de leur passage. Le témoin n'a pas vu le couple monter à Richelieu, seulement, il faisait la perception de ses billets entre les stations, et il est impossible, à son point de vue, qu'ils aient monté sur le train à une autre station que Richelieu. Le conducteur Plouffe a très bien remarqué Cortland et sa compagne, du fait que tous deux portaient les vêtements de couleur khaki, et que la femme avait une culotte d'homme, genre breeches.

La cause se continue. Les derniers témoins qui comparurent furent MM. Robert Wing, Henri Chicoine, de Richelieu, et Adélar Plouffe, de Marieville.

SAMEDI

Ray Cortland, alias Osborne Royle, de Hamilton, Ontario, accusé du meurtre de Mark Ward, un vieillard de 72 ans, de Richelieu, dont procès s'est instruit, à Saint-Hyacinthe, toute la semaine dernière, a été trouvé coupable de meurtre au premier degré et condamné à être pendu par le cou, jusqu'à ce que la mort s'en suive, le 17 octobre prochain. Un verdict de culpabilité a été rendu à 5 heures 15, samedi après-midi, par le jury, M. Octave Beaudoin, président des jurés, se faisant l'interprète de ses

Suite à la page 5

Le "HUIT" qui se vend le plus au monde est le HUDSON

Les statistiques officielles pour les Etats-Unis et tous les chiffres disponibles pour le Dominion du Canada établissent que cette année il a été livré aux consommateurs plus de Hudson Huit que tout autre Huit au monde. Constatez par vous-même le nombre augmentant de Huit Hudson sur la rue. La Beauté, la Qualité, la Performance, la valeur Hudson mettent franchement en doute la sagesse de payer plus pour un auto. Ils ont fait du Hudson, le Huit qui se vend le plus au monde. Et la force croissante de cette conviction est démontrée par le nombre toujours augmentant que vous voyez partout.

\$1265 POUR LE COACH Neuf autres modèles à prix tout aussi attrayants. Grand choix de couleurs. Tous les prix f. à b. Windsor, taxes en plus. LÉGARÉ AUTOMOBILE DE ST-HYACINTHE LIMITÉE 94 rue Mondor, Tél. 548 St-Hyacinthe, P.Q. Légaré Automobile de St-Hyacinthe, Ltee., Chambly Légaré Automobile de St-Hyacinthe Ltee., Bagot J. S. Gingras, Marieville — R. Fontaine, Rougemont Légaré Automobile de St-Hyacinthe, Ltee., Rouville Hormidas Lussier, St-Damase — O. Chapdelaine, St-Denis O. Plouffe, St-Dominique — Ferrier Lemieux, St-Jude R. Tétrault, St-Paul d'Abbotsford — J.-R. Labonté, St-Simon Arsene Burelle, Beloeil. Am. De Guertin St-Hubert. Marc McDuff, Upton